NOS POSITIONS FRANÇAISES AU MANITOBA

par

le Rév. Père Richard Arès, S.J.
Professeur au Collège de Saint-Boniface

●

Prix: 15 sous

●

LE COLLÈGE
Saint-Boniface, Manitoba
1941

À
l'Association d'Éducation des Canadiens
français du Manitoba
en cette vingt-cinquième année
de sa fondation

Cette étude a paru dans la Liberté de Winnipeg, du 29 janvier au 16 avril. La publication en brochure a été rendue possible par le concours de: la Société canadienne d'Enseignement postscolaire — section française du Manitoba, la Société historique de Saint-Boniface, l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

Cum permissu Superiorum.

Nos positions françaises au Manitoba

d'après le recensement de 1936

•

En 1937, S. Exc. Mgr Yelle, invité à participer au Deuxième Congrès de Langue française à Québec, y donnait une importante conférence sur "La Langue et l'esprit français dans le Manitoba et dans l'Ouest Canadien". Ce travail, appuyé sur de nombreuses statistiques et fournissant une vue d'ensemble sur la vie française dans l'Ouest et au Manitoba en particulier, demeure encore aujourd'hui le premier document à lire pour quiconque veut se renseigner d'une façon impartiale sur les Franco-Manitobains.

Nous inspirant de cet exposé général, nous voudrions ici descendre dans les détails et examiner une à une les positions françaises au Manitoba, et cela à la lumière des dernières statistiques fournies par le recensement de 1936. Les provinces des Prairies, on le sait, jouissent du privilège d'être recensées tous les cinq ans. Les résultats du dernier recensement du Manitoba n'ont paru qu'en 1938, par conséquent

après la conférence de S. Exc. l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface. A ceux qui pourront penser que ces statistiques sont déjà vieilles, puisque déjà s'amorce le recensement fédéral de 1941, nous ferons observer ceci: l'expérience des années passées le prouve: le Bureau fédéral de la Statistique prend environ cinq ans à publier tous les détails de chaque recensement fédéral; c'est dire que — à supposé que la guerre n'en vienne pas retarder la publication — nous n'aurons guère de nouvelles et complètes statistiques qu'en 1946.

Pour le moment, celles du recensement de 1936 s'imposent donc à quiconque veut étudier le fait français au Manitoba. Il est utile, croyons-nous, de s'y arrêter pour examiner le bilan de nos forces et de nos faiblesses, pour faire le point et orienter, si nécessaire, dans une nouvelle direction, la marche en avant de la jeune génération franco-manitobaine.

Nous nous excusons d'avance de la sécheresse de notre exposé; les Français, a-t-on dit, aiment beaucoup à se gargariser de mots, de devises et d'éloquence; nous sommes malheureusement forcé, en traitant un tel sujet, de leur servir surtout des faits et des chiffres.

I.—LA POSITION NUMERIQUE des Franco-Manitobains

Quel est le nombre des Canadiens français au Manitoba? Il ne suffit pas de

répondre en citant un chiffre, il faut situer ce chiffre dans l'ensemble de la population manitobaine. Or, en 1936, cette population s'élève à 711,216 âmes. Elle se partage en deux tronçons presque égaux: celui des races britanniques comptant 362,389 adhérents et celui des races européennes formé de 325,030 membres. Première conclusion à tirer: des Iles Britanniques est sortie directement ou indirectement plus de la moitié de la population du Manitoba. Rien de surprenant alors s'il existe ici un bloc anglo-saxon dont les idéals et les coutumes sont les mêmes et qui fournit la pensée directrice de la vie économique, sociale, intellectuelle et politique.

Le groupe européen, par contre, est loin d'avoir la même cohésion; il se fragmente en une multitude de races qui émergent, çà et là, comme autant d'îlots, au sein de la mer britannique qui couvre les plaines de l'Ouest. Voici, par ordre d'importance numérique, ces différents groupes:

les Ukrainiens	: 86,082
les Allemands	: 52,450
les Français	: 47,683 (47,039 en 1931)
les Polonais	: 35,136
les Scandinaves	: 31,504
les Hollandais	: 25,521
etc.	

Ainsi donc, les Canadiens français, dans cette échelle démographique, en sont

réduits à la sixième place: après les Anglais (172,715), après les Ecossais (108,912), après les Ukrainiens, après les Irlandais (75,530) et après les Allemands. Une minorité de 6e ordre, voilà ce qu'est devenu le *groupe français* dont l'influence fut pourtant prépondérante il y a à peine trois quarts de siècle!

Comment expliquer un tel recul? Ce ne sont pas les raisons qui manquent, mais pour demeurer dans notre sujet, nous devons nous contenter de donner celles que fournit le recensement. La première et la plus évidente est bien celle-ci: la progression française n'a pas été constante, elle est même tombée à presque rien en ces dernières années.

A.—La progression de l'élément français

En 1901, en effet, il y avait au Manitoba, 16,021 Canadiens français; au recensement décennal qui suivit, ce nombre avait doublé, augmentation donc de près de 100 pour cent. En 1921, la population française s'était augmentée d'environ 9,000 âmes, mais le taux d'augmentation n'était plus que de 30 pour cent. De 1921 à 1931, ce taux tomba à 17 pour cent, avec une croissance numérique de 7,000 âmes environ. Enfin, de 1931 à 1936, 600 personnes seulement sont venues s'ajouter à la communauté française, ce qui donnerait, à cette allure, un taux de 3 pour cent pour la

décade 1931-1941. Ainsi, en 40 ans, le taux d'augmentation de la population française au Manitoba est tombé de 100 à 3 pour cent, ce qui, à ne considérer que ce point de vue, pourrait laisser présager un avenir plutôt sombre pour la croissance française au Manitoba.

Remarquons toutefois, pour atténuer cette pénible impression, que les Canadiens français sont loin d'être les seuls affectés en ces derniers temps. On pourrait même dire qu'ils sont en assez bonne posture si on les compare avec certains autres groupes. Ils se sont au moins maintenus pendant cette difficile période de cinq ans, tandis que les Britanniques, eux, pour la première fois, dans l'histoire du Manitoba, accusent une régression: le recensement de 1936, en effet, leur donne environ 6,000 individus de moins qu'en 1931, dont près de 4,000 Ecossais et environ 2,000 Irlandais; les Polonais, pendant cette même période, ont vu leurs effectifs passer de 40,243 (1931) à 35,136 (1936); même les Juifs se sont affaiblis par la perte d'un millier des leurs. Deux races seulement ont continué leur progression d'une façon notable: les Allemands (augmentation de 14,000 en cinq ans) et les Ukrainiens (plus de 13,000 dans la même période).

La crise de 1929, ainsi que les problèmes propres à l'Ouest, ont sans doute contribué pour beaucoup à cette période de

stagnation, mais le recensement est muet sur leur compte; d'un autre côté, il nous fournit une seconde cause de la faiblesse de la croissance française par ses données sur l'origine de la population manitobaine.

B.—L'origine des Franco-Manitobains

D'où viennent les Français établis présentement au Manitoba? ou, si l'on veut prendre les termes employés par le recensement, quel est leur lieu de naissance? L'immense majorité, soit 91 pour cent (43,541 sur 47,683) est née au Canada même; aucune race établie au Manitoba ne présente une aussi forte proportion. Les Français du Manitoba comptent donc parmi les plus authentiques Canadiens, comme d'ailleurs tous les Canadiens français, puisque les statistiques fédérales démontrent qu'en 1931, 97.4 pour cent d'entre eux étaient nés au pays même, dépassant ainsi de beaucoup le taux anglais de 70 p.c.

Les Français d'ici sont donc de purs Canadiens, mais sont-ils d'authentiques Manitobains? Les statistiques répondent: oui, pour les quatre-cinquièmes d'entre eux, puisque sur les 43,541 Français nés au Canada, 35,772 sont nés dans la province même du Manitoba, soit 82 pour cent.

Et les autres? La province de Québec demeure encore la grande pourvoyeuse, puis viennent la France, les Etats-Unis, l'Ontario et la Saskatchewan. Voici, sur ce point, les données du recensement:

Franco-Manitobains	Lieu de naissance
4,872	le Québec
1,910	la France
1,760	les Etats-Unis
1,278	l'Ontario
1,160	la Saskatchewan

Les statistiques ne nous permettent malheureusement pas de porter un jugement sur le nombre d'émigrants français venus du Québec depuis le début du siècle. Tout ce que l'on sait, c'est qu'en général l'émigration québécoise vers le Manitoba a diminué considérablement. La preuve en est dans ce fait qu'en 1921, on comptait dans cette province 11,194 personnes nées dans le Québec, et qu'en 1936, ce nombre n'était plus que de 8,518. Qu'est-ce à dire? Ceci sans doute: en 15 ans, environ 3,000 personnes nées dans le Québec sont mortes ou disparues de la vie manitobaine sans avoir été remplacées par la suite. Ces gens n'étaient certes pas tous des Canadiens français, mais une bonne partie d'entre eux devaient l'être.

Le cas de la France est analogue. En 1911, le Manitoba comptait 3,149 de ses habitants nés en France; or, en 1936, ce nombre était tombé à 2,006. Même conclusion: perte de 1,000 Français, morts ou disparus, sans avoir été remplacés par l'immigration.

Les Franco-Manitobains, il est opportun de le remarquer, n'ont jamais été gâtés par l'émigration française: d'après les sta-

tistiques officielles, le Manitoba a reçu depuis sa naissance, 95,372 Britanniques, 31,956 Ukrainiens, 18,455 Allemands, 13,938 Polonais, 9,844 Juifs, etc., et 4,179 Français seulement. Rien d'étonnant donc que les Canadiens français n'aient pu maintenir leur position numérique au Manitoba.

Le fait qui s'impose après toutes ces données semble bien celui-ci: les sources principales du recrutement français tendent à diminuer considérablement leur débit. Et ce n'est pas la guerre actuelle, croyons-nous, qui portera remède à ce mal. Le groupe français du Manitoba apparaît donc, sous ce rapport, de plus en plus laissé à lui-même; plus que jamais il lui faudra compter sur sa propre natalité pour se maintenir.

Cette baisse dans l'immigration française provenant soit du Québec, soit de la France, est donc une autre cause qui explique le peu de progrès de la population franco-manitobaine. Peut-on aller plus loin et se demander s'il n'y aurait pas une émigration franco-manitobaine vers les autres provinces. S. Exc. Mgr Yelle semblait l'affirmer, lors du Congrès de Québec, lorsqu'il disait: "L'autre danger est d'un autre ordre, c'est l'émigration de nos jeunes laïcs plus instruits vers l'Est, où ils semblent pouvoir plus facilement s'orienter et trouver leur chemin. Cela pose le problème chez nous de la classe dirigeante

et des chefs de demain... Nous espérons que le groupe de nos jeunes étudiants à Laval et à Montréal nous reviendra".

Il y a certainement des fissures quelque part: un groupe qui s'augmente normalement d'environ 6 à 7 mille unités tous les cinq ans et qui demeure tout à coup stationnaire (et c'est l'être que de n'accuser qu'une augmentation de 600 âmes en cinq ans), un tel groupe a dû être atteint d'une maladie quelconque de dépopulation. Le recensement de 1936, se bornant aux provinces des Prairies, ne peut nous renseigner sur cette question. Celui de 1931 nous permet toutefois d'établir qu'il y avait alors dans les autres provinces 5,216 Canadiens français nés au Manitoba et se répartissant ainsi:

2,714 dans la Saskatchewan
814 dans le Québec
640 dans l'Ontario
614 dans l'Alberta
418 dans la Colombie-Britannique
16 dans les provinces Maritimes.

L'émigration franco-manitobaine se dirigeait donc alors beaucoup plus vers l'ouest que vers l'est: il y avait en 1931 près de 4,000 Franco-Manitobains dans les trois provinces à l'ouest du Manitoba. A remarquer la proportion considérable retenue par la seule Saskatchewan: plus que toutes les autres provinces ensemble. Nous avouons ignorer la cause d'une telle

attraction vers la province voisine (1).

Telle est donc la position numérique des Franco-Manitobains: en fait, ils constituent 6.7 pour cent de la population totale. Veut-on, avant de terminer ce premier point, comparer cette position d'aujourd'hui avec celles d'hier, on n'a qu'à recourir aux statistiques fédérales. Il est admis qu'en 1871, le Manitoba comptait 25,228 habitants, "se répartissant d'une façon presque égale entre Franco-catholiques et Anglo-protestants" *(Donatien Frémont)*; nous pouvons donc alors établir le tableau suivant:

Année de recensement	Proportion française
1871	50 % environ
1881	15.5%
1901	6.3%
1911	6.7%
1921	6.6%
1931	6.7%
1936	6.7%

Les dix premières années de la Confédération ont donc été fatales aux Franco-Manitobains: leur proportion est passée de 50 à 15.5 pour cent. Et c'est un reproche

(1) Notre distingué collaborateur nous permettra de mentionner la cause principale de cette attraction. Elle réside dans le fait que le Manitoba n'ayant plus de terres gratuites à offrir aux colons, les fils de cultivateurs canadiens-français prirent tout naturellement le chemin des paroisses nouvelles qui s'ouvraient en Saskatchewan et dans les autres provinces de l'Ouest. (Note de la Rédaction).

qu'on adresse volontiers à la province de Québec d'avoir alors perdu sa chance d'établir dans les plaines de l'Ouest une province-soeur, qui aurait en quelque sorte équilibré la Confédération et donné le coup de grâce à la légende déjà en formation de la réserve québécoise.

D'un autre côté, l'on peut constater que, pendant les quarante dernières années, la proportion française n'a guère varié: elle s'est maintenue au rythme de croissance de la province entière (1).

II—LA POSITION GEOGRAPHIQUE des Franco-Manitobains

Faisons un pas de plus dans notre enquête et tâchons de déterminer les points de la géographie manitobaine occupés par des Canadiens français; en termes plus savants, si l'on veut, après avoir en quelque sorte situé ces derniers dans le temps, nous allons essayer de les localiser dans l'espace.

La remarquable vue d'ensemble de S. Exc. Mgr l'archevêque-coadjuteur de Saint-

---

(1) Les dernières statistiques publiées par le département de la Santé nous apprennent que l'élément français est en progression: il comptait, en 1939, environ 48,500 individus sur un total de 727,000 Manitobains. La marche en avant a donc été reprise, après quelques années d'arrêt, mais, remarquons-le, la population totale du Manitoba a augmenté elle-même, de sorte que la proportion française marque encore le pas à 6.6%. (Note de l'Auteur).

Boniface nous servira d'introduction en cette matière: "La population d'origine française, dit-il dans sa conférence, est surtout groupée dans un rayon d'une centaine de milles autour de Saint-Boniface: au sud, dans la plaine de la rivière Rouge; au sud-ouest, dans la région ondulée de Pembina; à l'ouest, dans le bas de la rivière Assiniboine; au nord, sur la rivière Winnipeg. Ajoutons quelques groupes plus isolés autour du lac Manitoba et dans l'ouest de la province. La population des groupes ruraux bien organisés s'élève à environ 22,000. Quatorze mille font partie de l'agglomération urbaine où s'entassent les 280,000 habitants de Winnipeg et des municipalités environnantes. De ces 14,000, 9,000 environ forment les deux paroisses de langue française de Saint-Boniface et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le reste de la population, soit environ 6 à 7,000, est dispersé sur tout le territoire manitobain jusque dans les régions non organisées du nord, les villes de Le Pas et de Flin Flon, les régions minières du nord et de l'est. . ."

Grâce aux données du recensement de 1936, nous allons tenter de détailler un peu ce tableau général, de préciser certains points et de tirer quelques conclusions.

A.—Population rurale et population urbaine

Le premier fait qui s'impose, à ce point de vue, et qu'on retrouve dans tout recen-

sement, c'est celui de la répartition de la population en population rurale et population urbaine. Sous ce rapport, voici comment se classent les principales races établies au Manitoba:

Population d'origine:	rurale	urbaine
hollandaise	83.3%	16.7%
belge	70.	30.
française	68.9	31.1
ukrainienne	67.1	32.9
allemande	64.5	35.5
polonaise	59.6	41.4
britannique	48.5	51.5
....	...	....
hébraïque	4.7	95.3

Les Hollandais constituent donc la race rurale par excellence, tout comme les Juifs forment la race la plus urbaine qui soit. On remarquera que les Britanniques ont une légère tendance à se concentrer dans les villes. Quant aux Canadiens français, leur répartition nous semble favorablement balancée: plus des deux tiers vivent à la campagne; c'est beaucoup mieux que dans le Québec où 41% seulement des Canadiens français sont restés fidèles à la terre.

Cette répartition entre ruraux et urbains a, en effet, des conséquences importantes pour la survie nationale, comme nous l'allons voir.

Et il ne s'agit pas ici, on est prié de le remarquer, de vagues généralités sur la

beauté, la noblesse ou le bonheur de la vie rurale, sur ses avantages physiques ou moraux; il s'agit de faits statistiques précis et indéniables portant sur la foi, la langue et la famille, les trois bases de notre nationalité.

Le recensement de 1936 ne s'est pas occupé des dénominations religieuses; il nous faut donc recourir à celui de 1931. Or les statistiques fédérales nous permettent d'établir que le danger de perdre la foi est, en fait, deux fois plus grand dans les villes que dans les campagnes. En voici la preuve: 5.9% de la population rurale d'origine française, en 1931, n'était plus catholique, tandis que dans les villes cette proportion se montait à 12.5%. Ce qui revient à dire ceci: sur chaque 100 Franco-Manitobains établis à la campagne, il y en a 6 qui ne sont plus catholiques, et 12 pour le même nombre des nôtres vivant dans les villes.

Chose curieuse: la proportion est absolument la même au sujet de la langue. Le nombre de ceux qui ont abandonné leur langue est proportionnellement deux fois plus élevé dans les villes que dans les campagnes: 20.7% de la population urbaine d'origine française ne parle plus le français, en 1936; ce pourcentage s'élève à 10.5% chez la population rurale. Même remarque: sur chaque 100 Franco-Manitobains établis à la campagne, il y en a 10 qui ne parlent plus français, et 20 pour

le même nombre des autres qui vivent dans les villes.

Autre fait intéressant: la langue; vivent à la campagne 85% de ceux des Franco-Manitobains qui actuellement ne savent pas l'anglais, probablement parce que ils n'ont jamais senti la nécessité de l'apprendre.

C'est aussi à la campagne qu'on trouve, non seulement les familles les plus nombreuses, mais aussi le moins de familles sans enfants. La proportion des familles sans enfants est, en effet, de 15% à la campagne, de 25% dans les villes et de 30% dans la ville de Winnipeg en particulier; tous ces chiffres, ainsi que les suivants, est-il besoin de le rappeler, ne concernent que les Canadiens français. La moyenne des enfants par famille est, chez eux, de 4 à la campagne, de 3 dans les villes et de 2.5 à Winnipeg. Quant aux familles nombreuses, la population rurale en a le quasi-monopole, comme le démontre le tableau suivant:

Familles	total	ruraux	urbains
de 11 enfants	53	48	5
de 12 enfants	21	19	2
de 13 enfants	10	9	1
de 14 enfants et plus	11	10	1

Signalons aussi en passant ce fait que sur 15 divorcés d'origine française, en 1936, les trois-quarts, soit 11, habitaient les villes.

Nous reviendrons plus loin sur les questions de la langue et de la famille. Il importait, croyons-nous, de souligner en passant cette influence décisive de la vie rurale et d'apporter des statistiques démontrant une fois de plus la valeur de la protection qu'offre la campagne à la nationalité canadienne-française.

II. Municipalités manitobaines

En plus de nous fournir des détails sur la population rurale et la population urbaine, le recensement nous permet d'établir le nombre précis des nôtres vivant dans chaque division et dans chaque municipalité. Il n'existe pas au Manitoba de comtés comme dans le Canada oriental, mais seulement des divisions aménagées pour fins d'élections et de recensement au nombre de 16 et renfermant chacune un certain nombre de municipalités. A moins de posséder une carte de la province ainsi divisée, il est assez difficile de comprendre la situation topographique de ces seize divisions; aussi les laisserons-nous de côté. Qu'il suffise de savoir que dans la division 6, comprenant les cités de Winnipeg et de Saint-Boniface et leurs environs, s'assemble le gros des forces françaises, soit 19,532 sur le total de 47,683 dans toute la province.

Au sujet des municipalités manitobaines, Mgr Yelle s'exprimait ainsi: "Nos municipalités civiles n'ont là-bas aucune rela-

tion géographique ou légale avec la paroisse, et sur les quelque 125 municipalités civiles, il y en a à peine 7 ou 8 où notre élément ait une faible majorité,.. il y en a au moins 75 où la population d'origine française ne dépasse pas cent personnes".

De fait, les Canadiens français forment plutôt rarement la majorité dans les municipalités manitobaines, mais, par contre, ils sont partout: trois municipalités seulement sur 125 ne renferment aucun des nôtres dans leur enceinte: ce sont Old Kildonan, Ethelbert, Rossburn.

Les municipalités où les Franco-Manitobains forment le groupe le plus nombreux et parfois le groupe majoritaire sont les suivantes:

Municipalités	Pop. française	Pop. totale
Sainte-Anne	1770	3039
Taché	1294	3150
La Broquerie	1096	1729
De Salaberry	2683	3937
Montcalm	2163	3103
Lorne	2249	5241
Grey	1697	3913
Ritchot	1109	2462
Saint-François-Xavier	427	942
Sainte-Rose	1147	1781

Signalons-en deux autres où les Français talonnent de près le groupe prépondérant: Cartier, où il y a 1342 Allemands et 1313 Français; Fort Garry, où l'on compte 1382 Anglais et 1033 Français.

Malgré leur grand nombre relatif (5,498), les Canadiens français ne forment qu'une minorité perdue dans la cité de Winnipeg où les dépassent non seulement les Britanniques, mais encore les Allemands, les Juifs, les Polonais, les Scandinaves et les Ukrainiens.

Quant à la cité de Saint-Boniface, nous allons, à cause de son importance dans la vie franco-manitobaine, la considérer à part et en détail.

C.—Saint-Boniface, centre d'action catholique et française

La cité de Saint-Boniface est reconnue comme le centre d'action catholique et nationale des Franco-Manitobains. De fait, là se concentrent les quartiers généraux de la plupart des organisations qui ont pour but de maintenir et de développer leur religion et leur nationalité. Une publication fédérale portant sur le Manitoba nous présente cet aspect de Saint-Boniface dans les termes suivants: *"St. Boniface is the centre of authority of the Roman Catholic Church in this province and the see of the Archbishop of the ecclesiastical province of St. Boniface. The French-speaking population predominates and the city is the home of many institutions particularly associated with this religion and tongue. St. Boniface College, which now forms by affiliation part of the University of Manitoba, heads the educa-*

tional institutions. In addition are found a normal school, two collegiates, a seminary, three public schools, a convent, a boy's academy, and an orphanage. There are also two hospitals, four churches and an old folks' home. The population is 13,755".

Cette publication date de 1925. Aujourd'hui, des corrections en plus ou en moins s'imposeraient, mais l'idée d'ensemble demeure la même: Saint-Boniface reste le château-fort des Canadiens français du Manitoba.

Le recensement, à ce sujet, nous permet de répondre aux quatre questions suivantes: jusqu'à quel point, par ses habitants, Saint-Boniface est-elle une ville; canadienne, manitobaine, française, catholique?

La réponse aux deux premières questions, bien que de moindre importance, nous aidera à nous faire une idée plus claire de la population de Saint-Boniface. Une ville canadienne, cela ne veut pas dire seulement une ville située au Canada, mais bien peuplée par des Canadiens de naissance. En 1936, Saint-Boniface compte 16,275 habitants ainsi répartis quant à leur lieu de naissance:

11,855 au Canada
2,083 aux Iles Britanniques
485 aux Etats-Unis
1,821 en Europe; dont 701 en Belgique, 285 en France.

Saint-Boniface est donc, par ses habitants, surtout une ville canadienne: 72% d'entre eux sont nés au Canada.

Est-elle, dans la même proportion, une ville manitobaine? Beaucoup moins, comme le prouve le tableau suivant. Sur les 11,855 Canadiens de naissance, 9,508 sont nés au Manitoba; les autres viennent des différentes provinces canadiennes:

944 du Québec
800 de l'Ontario
362 de la Saskatchewan
138 des Provinces Maritimes
58 de l'Alberta
35 de la Colombie-Britannique.

La proportion des habitants de Saint-Boniface nés au Manitoba n'est que de 58%: plus des 2/5 de la population sont donc nés en dehors de la province. De fait, les statistiques nous apprennent que la ville, depuis 70 ans environ, a reçu de nombreux émigrants, en tout 4,434, dont 2,208 Britanniques, 714 Belges et 549 Français. Fait à noter: dans le même espace de temps, la cité de Winnipeg a reçu un peu plus d'émigrants français que Saint-Boniface: 611 contre 549.

Abordons maintenant une question autrement importante: jusqu'à quel point Saint-Boniface est-elle une ville française et par ses habitants et par la langue qu'on y parle? Pour répondre à cette question

d'une façon adéquate, commençons par établir les positions des différentes races dans la cité de Saint-Boniface.

Sur 16,275 habitants, on comptait en 1936:

6,471	d'origine britannique:	3070 Anglais 1936 Ecossais 1369 Irlandais
6,202	d'origine française	
1,357	d'origine belge	
593	d'origine ukrainienne	
351	d'origine polonaise	
329	d'origine allemande	
78	d'origine hébraïque, etc.	

Si l'on défait le bloc britannique, le groupe français a la prépondérance: il forme 38% de la population totale de la ville. Mais dans la réalité, les Britanniques forment un tout où se fondent les différences entre Anglais, Ecossais et Irlandais: leur proportion alors s'élève à 39% du total des habitants; ces deux groupes—le français et le britannique—constituent donc 77% de la population. Par ses habitants, Saint-Boniface est-elle une ville française? On voit les nuances qu'il faut mettre dans la réponse: strictement parlant, les Français forment le groupe racial le plus nombreux, mais par rapport à l'ensemble, non seulement ils n'ont pas la majorité, mais c'est à peine s'ils constituent les 2/5 des habitants.

Une remarque en passant: pendant la période qui va de 1931 à 1936, les Britan-

niques établis à Saint-Boniface ont vu baisser leurs effectifs de 201, tandis que les Français ont augmenté les leurs de 240: le recensement de 1931 donne, en effet, 6,772 Britanniques et 5,862 Français parmi les habitants de la ville.

Quelle langue parlent les citoyens de Saint-Boniface? Voici les statistiques officielles sur ce point: sur 16,275 habitants,

8,564 ne savent que l'anglais
756 ne savent que le français
6,761 savent ces deux langues
194 ignorent le français et l'anglais.

Si l'on réduit ces chiffres en pourcentages détenus par chaque langue, on a le tableau suivant:

94% peuvent parler l'anglais
52% ne savent que l'anglais
46% peuvent parler français
41% peuvent parler l'anglais et le français
4% ne savent que le français.

L'anglais demeure donc la langue prédominante, mais près de la moitié de la population peut parler français et les 2/5 sont bilingues. Faute de statistiques précises, nous ne pouvons déterminer ici le nombre de bilingues fourni par chaque race. On verra un peu plus loin que les Canadiens français fournissent plus des 2/3 de tous les bilingues officiels de la province. La proportion à Saint-Boniface devrait être sensiblement la même.

Reste à répondre à la dernière question: Jusqu'à quel point Saint-Boniface est-elle une ville catholique? Nous le ferons très brièvement, le recensement de 1931 étant la seule source de renseignements en ce qui concerne les religions. A cette date, il existait dans la ville 32 religions différentes comptant de 1 à 10,000 membres environ. Les catholiques dominaient d'emblée, formant près de 60% de la population totale; voici pour de plus amples détails, les positions des principales religions dans la ville:

Catholiques	9,742
Anglicans	2,202
United Church	2,633
Presbytériens	1,441
Luthériens, etc.	232

Saint-Boniface est donc une ville en grande majorité catholique; elle est, la chose doit être remarquée, plus catholique que française: 60% contre 38%.

Résumons, en terminant, la position géographique des Franco-Manitobains: ils sont partout dans la province, mais surtout à Winnipeg, à Saint-Boniface et dans les environs, ainsi que le long de la rivière Rouge; la plus grande partie d'entre eux habite la campagne et ils ont fait de Saint-Boniface le centre de la plupart de leurs organisations catholiques et nationales.

III—LA POSITION LINGUISTIQUE des Franco-Manitobains

C'est l'une des positions les plus intéressantes des Franco-Manitobains que nous allons aborder maintenant. Quelle langue parlent-ils? Le français, sans doute, ont déjà répondu plusieurs. Nous voudrions toutefois que notre réponse puisse être aussi catégorique. Il faut malheureusement l'admettre: Canadiens d'origine française et Canadiens de langue française ne sont plus tout à fait équivalents au Manitoba.

C'est ce que soulignait déjà S. Exc. Mgr Yelle en 1937: "Près du dixième de la population d'origine française, disait-il, ne parle plus français, soit 4,540 sur 47,039. Par contre, 10,178 personnes d'origine étrangère comprennent le français, ce qui porte à 52,677 le nombre de personnes sachant le français, soit 7.5% de la population totale de la province".

Pour traiter cette question d'une façon plus complète et détaillée, il importe de distinguer entre les langues officielles et les langues maternelles parlées dans chaque province. C'est d'ailleurs ce que fait très bien le rapport fédéral lui-même, dont nous nous contentons de transcrire les précisions en cette matière: "Il faut, lisons-nous dans ce rapport, établir une distinction bien nette entre les données sur le langage officiel et les données sur la langue maternelle. Cette dernière est la langue présumée du foyer; elle est naturelle à la

personne, qu'elle la parle ou non, pour certaines raisons comme la jeunesse, l'infirmité, l'isolement de la race, le lieu de naissance, la famille, etc. Les langues officielles du Canada sont l'anglais et le français. Le langage officiel peut s'acquérir, mais ce n'est que par intermariage (l'enfant est de la même race que son père) que peut s'apprendre la langue maternelle. Si la connaissance de la langue officielle dépend intimement de l'âge, rien ne laisse entendre qu'il en soit de même pour la langue maternelle. Interprété correctement, le terme refléterait, non pas la relation entre l'individu et sa langue maternelle, mais la relation entre son foyer et sa langue maternelle. De plus, la langue maternelle, par opposition au langage officiel, ne fait pas ou ne devrait pas faire l'objet de la préférence de la part de la personne; c'est plutôt l'objet d'un héritage qui lui est transmis. A cause de sa nature même, il faut plus que la vie pour acquérir la langue maternelle. Si un Russe donne l'anglais comme sa langue maternelle, c'est sans doute parce que ses parents sont natifs d'un pays de langue anglaise, ou parce que ses parents parlent l'anglais et que l'anglais est la langue du foyer, et non pas parce que l'intéressé a appris l'anglais et préfère cette langue à la langue russe".

Ces distinctions sont à retenir, si l'on veut comprendre exactement la situation faite au français dans la province du Manitoba.

A.—Le français, langue officielle

Quelle est donc, dans cette province, la position du français, en tant que langue officielle? Il ne s'agit pas, bien entendu, de donner ici une réponse de légiste, de politique ou de juriste, mais uniquement de statisticien; la question pourrait d'ailleurs se poser de savoir si, en dehors de ce domaine très restreint de la statistique, le français comporte quelque autre aspect officiel au Manitoba.

Quoi qu'il en soit, le rapport du recensement est très explicite sur ce point: il est bilingue, — il est publié à Ottawa, non à Winnipeg, — et le tableau qui nous occupe présentement porte cet en-tête significatif: "Population parlant une ou les deux langues officielles du Canada". Cette reconnaissance vaut la peine d'être signalée, même si les faits et les chiffres nous forcent à admettre que le Français n'en mène pas large en tant que langue officielle au Manitoba.

Transcrivons ici ce tableau dont nous commenterons ensuite les statistiques:

Population totale	711,216	
L'anglais seulement	612,284	(86 %)
Le français seulement	8,703	(1.2%)
L'anglais et le français	48,934	(6.8%)
Ni l'anglais ni le français....	41,295	(5.9%)

Les parts qui reviennent à chacune des deux langues officielles sont, on le prévoyait d'ailleurs, loin d'être égales: l'anglais est parlé ou connu de près de

93% de la population manitobaine tandis que le français ne l'est que de 8% de cette même population. Fait curieux: la proportion des gens qui savent l'anglais et des personnes qui ignorent le français est à peu près la même: 93 et 92%; ce qui revient à dire que le français est exactement aussi ignoré au Manitoba que l'anglais est connu.

Cette part du lion que s'est réservée la langue anglaise semble s'augmenter encore, si l'on s'arrête à considérer le fait suivant; sur les 8,703 personnes qui, dans la province, ne savent que le français, on compte 6,384 enfants au-dessous de 10 ans. Il ne reste donc, en réalité, que 2,319 adultes à ne savoir que le français dans tout le Manitoba ce qui, par rapport à la population totale, s'exprime par le taux d'environ un tiers de 1%. Voilà qui démontre l'emprise victorieuse de la langue de la majorité!

Fait consolant toutefois: le nombre des personnes pouvant comprendre et parler le français augmente rapidement. Ce nombre qui, en 1931, était de 52,677, représentant 7.5% de la population totale, passait, cinq ans plus tard, à 57,637, soit 8.1% de cette même population: gain net, par conséquent d'environ 5,000 nouvelles recrues en faveur de la langue française. Gain d'autant plus remarquable que la population d'origine française n'y a contribué que pour une infime partie:

dans cette même période de temps, en effet, elle ne s'est augmentée que d'environ 600 personnes; ce sont donc les autres races qui sont, en grande partie, cause de cette croissance du français, en tant que langue officielle.

Un autre point certainement intéressant à étudier serait celui de savoir la proportion exacte retenue par chaque race sur le nombre total des 48,934 bilingues officiels que compte le Manitoba. Un calcul très simple consisterait à retrancher du nombre total des Manitobains d'origine française (47,683) le nombre de ceux qui ne savent que le français (8,703) et à conclure que le reste des Franco-Manitobains savent et le français et l'anglais; ce qui revient évidemment à leur décerner le titre de bilingues officiels; ils constitueraient alors près de 80% de ces derniers dans toute la province.

Mais cette manière de procéder est inadmissible, car il n'y a pas exacte équivalence entre Manitobains d'origine française et Manitobains de langue française, comme nous l'allons voir en traitant du français en tant que langue maternelle.

II. — *Le français, langue maternelle*

La langue maternelle d'une personne, nous l'avons déjà dit, c'est la langue qu'elle a apprise dans son enfance, qu'elle a entendu parler dans sa famille et qu'elle parle encore. Il n'y a que deux langues

officielles au Canada; par contre, les langues maternelles sont multiples et diverses comme les races qui peuplent notre pays.

Le tableau général suivant nous donnera une idée de la position des principales langues au Manitoba:

Langue maternelle	Population
L'anglais	392,161
L'ukrainien	81,570
L'allemand	59,204
Le français	42,111
Le polonais	31,314

Chaque race tend à conserver sa langue, à transmettre au foyer le langage des ancêtres; mais toutes n'y réussissent pas, la plupart même enregistrent des pertes constantes. Seuls l'anglais, l'ukrainien, l'allemand et le français augmentent leurs effectifs à chaque recensement, et seuls ils comptent plus de gens qui les parlent que de nationaux d'origine correspondante; ainsi, par exemple, il n'y a que 41,479 Manitobains d'origine allemande et cependant l'allemand est la langue maternelle de 59,204 personnes; il en est de même de l'anglais, de l'ukrainien et du français.

Sous cet aspect de langue maternelle, comparons maintenant les positions de l'anglais et du français dans la province.

L'anglais, on l'a vu, est parlé ou compris par 92.8% de la population totale, mais il n'est langue maternelle que de 67% de

cette population; ce qui montre le bien-fondé de la distinction entre langue officielle et langue maternelle.

Un tableau intéressant est, sans contredit, celui qui nous fait connaître la composition raciale du groupe des 392,761 personnes qui ont déclaré l'anglais comme leur langue maternelle; ce groupe se répartit ainsi:

Britanniques	338,166	(90%)
Allemands	7,982	
Français	6,084	
Hollandais	3,503	
Islandais	2,121	
Suédois	2,508	
Ukrainiens	1,824	
etc.		

90% des effectifs de la langue anglaise sont donc constitués par des Britanniques, c'est tout naturel. Une chose qui l'est moins et qui pourrait même devenir alarmante, c'est que la race française est, avec la race allemande, celle qui enregistre le plus de pertes. Il est triste, croyons-nous, de penser que 6,084 personnes d'origine française sont nées dans des foyers d'où le français était banni.

Fait curieux: les Ukrainiens, pourtant presque deux fois plus nombreux que les Français, ne comptent qu'une proportion infime des leurs passés à l'anglais: leurs pertes ne s'élèvent, en effet, qu'au tiers seulement des pertes françaises. Qu'en conclure: qu'il est plus facile de garder sa

langue maternelle à un Ukrainien qu'à un Français? ou bien qu'un Ukrainien est plus attaché à sa langue qu'un Français? Nous laissons à d'autres le soin d'apporter une réponse à cette question.

Parlant, en général, des positions des principales langues au Manitoba, nous avons vu que le français était la langue maternelle de 48,077 personnes. Peut-on déterminer à quels groupements raciaux appartiennent ces personnes? Le tableau suivant va nous répondre. Sur 48,077 personnes déclarant le français comme leur langue maternelle, on comptait en 1936:

41,163	Français (soit 85%)
3,600	Métis
1,641	Belges
1,192	Britanniques
184	Allemands
40	Italiens
31	Polonais
	etc.

Le fait saillant, dans ce tableau, c'est bien la défection de tant d'individus d'origine française. Sur 47,683 Franco-Manitobains, en effet, 41,163 seulement parlent encore français; c'est donc, pour la véritable communauté française, une perte nette de 6,520 membres, — situation d'autant plus inquiétante que le nombre des transfuges augmente rapidement. En 1931, selon les déclarations de Mgr Yelle, ce nombre était de 4,540, constituant 9.8% de l'ensemble de la population d'origine fran-

çaise; en 1936, avec les 6,520 individus déjà cités, la proportion se montait à 13% de cette même population.

Les Franco-Manitobains qui ont abandonné leur langue ont adopté, pour la plupart, l'anglais, quelques-uns l'allemand, d'autres le polonais, etc. Ainsi, 6,084 parlent aujourd'hui l'anglais, 86 parlent l'allemand, 45 ont adopté le polonais, etc.

Un autre fait intéressant à noter dans le tableau précédent, c'est le petit nombre de Belges qui parlent français: 1,641 seulement sur 6,541 personnes d'origine belge établies au Manitoba. Cette particularité, toutefois, s'explique aisément par le fait que les deux tiers des Belges au Manitoba sont d'origine flamande.

Revenons, avant de terminer ce point, au problème de la détermination des bilingues officiels. Nos données, maintenant plus complètes et détaillées, nous permettront de porter un jugement mieux fondé. Il y a donc, dans la province, 8,703 personnes d'origine française qui ne savent que le français et 6,520 qui l'ignorent; il en reste donc 32,420 qu'on peut, sans trop de crainte d'erreur, qualifier de bilingues. Les Franco-Manitobains se trouvent alors à fournir les deux tiers de tous les bilingues officiels de la province, résultat qui, en fait, n'a rien d'exagéré.

Nous affirmions, au début, que Canadiens d'origine française et Canadiens de langue française n'étaient plus tout à fait

équivalents au Manitoba; l'on découvre maintenant le bien-fondé de cette assertion. De fait, 13% des Canadiens d'origine française ne font plus partie de la véritable communauté française, celle de la langue et de l'esprit. Voilà pourquoi S. Exc. Mgr Yelle avait raison de rappeler que "la volonté de maintenir la langue et les traditions françaises" n'intéressait que 42,000 personnes, bien que le nombre total des Franco-Manitobains se montât à plus de 47,000.

C.—Positions catholique et scolaire

En vue de compléter ce travail et à cause de leur importance, nous ajoutons ici quelques renseignements sur les positions catholique et scolaire des Franco-Manitobains, positions ignorées du recensement de 1936. En ce qui concerne la première, la conférence de *Mgr* Yelle nous fournit avec clarté et précision tout ce dont nous avons besoin pour l'instant. Nous nous contentons donc d'en reproduire le paragraphe le plus important: "La population d'origine française, disait Son Excellence, catholique dans la proportion de 92%, forme presque le quart de la population totale catholique du Manitoba, exactement 22.84%. Sur la population catholique de rite latin (les Ruthènes de rite grec sont au nombre de 58,489), les catholiques de langue française forment le groupe racial le plus nombreux, 33%. Ils sont suivis par les Polonais qui forment le quart de la

population catholique du rite latin. Les catholiques d'origine britannique forment un peu plus du sixième, et le dernier quart est formé des catholiques originaires des différents pays de l'Europe centrale et des Indiens indigènes. Le clergé séculier et régulier de langue française comprend plus des deux tiers des prêtres au travail, soit 175 sur 260, et les religieuses de langue française sont au nombre de 850 environ sur 1,050, soit 80% . . ."

Ailleurs, Mgr Yelle parle d'une étude intéressante à faire sur les relations entre la langue et la foi et que suggéreraient les chiffres suivants: "En 1931, sur 47,039 personnes d'origine française, 4,540 ne parlent plus français, et 3,719 ne sont pas catholiques". Malheureusement le dernier recensement ne donne aucun renseignement sur la question religieuse; il faut donc laisser de côté la suggestion proposée.

La position scolaire des Franco-Manitobains a été exposée au long dans le mémoire de Mgr l'archevêque-coadjuteur; elle a peu varié depuis, et d'ailleurs l'Association d'Education publie un rapport circonstancié des Congrès qu'elle tient tous les deux ans; on n'a qu'à se reporter à celui de 1940 pour se rendre compte des derniers développements sur la question. D'un autre côté, l'Association fêtera bientôt son 25e anniversaire et publiera sans doute alors un compte rendu détaillé de ses activités et de ses progrès.

Un renseignement fourni par le rapport du recensement de 1936 nous arrêtera quelques instants: il s'agit de la population illettrée du Manitoba. La moyenne de cette population au-dessus de 10 ans est de 3.8% pour toute la province; c'est, par ailleurs, exactement la moyenne du groupe français. Au reste, voici précisément nos positions sur ce point:

Groupe racial	Pourcentage d'illettrés
Danois	0.3,3%
Ecossais	0.3,5
Anglais	0.4,0
Irlandais	0.4,2
Belges	1.9
Allemands	2.5
Français	3.8
Polonais	8.7
Ukrainiens	13.5
Indiens	36.4

La moyenne d'illettrés chez le groupe français demeure, comme on le voit, assez élevée, si on la compare à celle du groupe britannique inférieure à une demie de 1%. Les Danois sont le groupe qui compte comparativement le moins d'illettrés (ils n'en ont que 8) et les Indiens, le groupe qui en compte le plus. Sur les 1,394 que l'on rencontre chez le groupe français, 1,094, soit environ les deux tiers, vivent à la campagne, ce qui laisse soupçonner que cette dernière est moins favorable à l'instruction que la ville. On pouvait d'ailleurs le prévoir.

Avec cette remarque se termine notre enquête sur la position linguistique des Franco-Manitobains. Il nous reste à faire un pas de plus et à nous enquérir de leur position familiale. C'est ce que nous ferons dans l'article suivant.

IV LA POSITION FAMILIALE
des Franco-Manitobains

Pour juger de la vitalité d'une race, on se penche d'ordinaire sur ce baromètre indicateur des hausses et des baisses qu'est la famille. Il importe donc de se rendre compte de la position de la famille française au Manitoba. Pour rendre plus instructive encore cette étude, nous procéderons par comparaison avec la famille britannique, non seulement dans la province, mais encore au point de vue de la population rurale, de la population urbaine et de la cité de Winnipeg en particulier. Sur ces différents aspects, les données du recensement nous permettent d'abord de répondre à quatre questions concernant la famille: quel est le nombre de familles normales? le nombre de familles qui ont des enfants? la moyenne des enfants par famille? le nombre d'enfants par famille? Nous commencerons par fournir une réponse à ces questions, puis nous ajouterons quelques statistiques touchant certains aspects de la vie familiale.



La première question revient à ceci : quelle est la proportion de Britanniques et de Français qui, au Manitoba, vivent dans une famille normale? D'après le recensement, une famille normale, c'est une famille où l'époux et l'épouse cohabitent, vivent ensemble sous le même toit, avec ou sans enfants. La réponse à cette question nous indiquera donc la proportion des gens qui mènent une vie de famille, qui connaissent et pratiquent la vie de famille, à l'exclusion des célibataires, des veufs, des divorcés, etc. La moyenne britannique et la moyenne française s'équivalent : 77% des Britanniques et des Français vivent, au Manitoba, au sein d'une famille normale. Ce qui devient intéressant, c'est le détail entre les villes, les campagnes et la cité de Winnipeg, détail que nous fournit le tableau suivant :

Familles normales	Français	Britanniques
Population rurale	81%	79%
Population urbaine	70	76
Winnipeg	62	77

La première constatation qui s'impose, c'est que la proportion britannique est beaucoup plus stable que la proportion française : la vie familiale britannique semble s'accommoder assez facilement du séjour urbain; peu de variation dans la moyenne, 3% seulement. Mais tel n'est pas le cas de la vie familiale française : il y a une variation de presque 20% dans la moyenne des familles normales qui

vivent à la campagne et celles qui vivent dans la cité de Winnipeg. Tandis qu'à la campagne, 20% environ de la population ne vit pas dans une famille normale, à Winnipeg, cette proportion s'élève à près de 40%, soit le double. Le moins qu'on puisse conclure de ces chiffres, c'est que la vie de famille est beaucoup plus développée dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Faute de détails précis nous nous abstiendrons d'aller plus loin dans nos conclusions.

La deuxième question se pose ainsi: quel est le nombre de familles qui comptent des enfants au-dessous de 25 ans à la maison? Les Franco-Manitobains forment en tout 7185 familles dont 5,710 ont des enfants à la maison, soit une moyenne de 79%; la moyenne britannique ne s'élève qu'à 71%. Sans parler du nombre d'enfants, l'on peut constater déjà que la moyenne française des familles qui ont des enfants l'emporte sur la moyenne britannique. Reste à détailler cette moyenne selon les groupements ruraux, urbains et la cité de Winnipeg:

Familles avec enfants	Français	Britanniques
Population rurale	81%	78%
Population urbaine	75	68
Cité de Winnipeg	70	67

Dans ces trois endroits, la famille française a nettement l'avantage, car c'est un avantage pour une famille que de compter des enfants. La population rurale l'em-

porte encore sur la population urbaine et sur la cité de Winnipeg en particulier. Non seulement donc la vie rurale, comme on l'a vu, semble plus propice à la vie de famille, mais elle favorise en plus la naissance des enfants.

Déterminons maintenant la moyenne des enfants par famille. Les statistiques, favorables jusqu'à un certain point au groupe français, vont se déclarer ici clairement en sa faveur. La moyenne française est, en effet, de 3.7 par famille, et la moyenne britannique n'est que de 2.4. Cela revient à dire que si l'on compare la famille britannique à la famille française, l'on trouvera toujours un enfant de plus dans chaque famille française. Cette moyenne française, d'ailleurs, est la plus forte de toutes les races établies au Manitoba: les Hollandais, qui suivent de près, comptent 3.6 enfants par famille.

Moyenne d'enfants	Français	Britanniques
Population rurale	4.	2.6
Population urbaine	3.	2.2
Cité de Winnipeg	2.5	2.1

La population rurale conserve toujours son avantage et la cité de Winnipeg toujours sa faible moyenne.. Les familles rurales britanniques, d'après ce tableau, ont une moyenne d'enfants plus élevée que les familles françaises de la cité de Winnipeg; par contre, la moyenne française de la

famille rurale est le double de la moyenne britannique des familles de Winnipeg: 4 contre 2.1.

Reste une dernière question: celle du nombre d'enfants par famille, ou plus exactement, celle des familles nombreuses. Prenons comme prototype, la famille de deux enfants: les statistiques nous révèlent que, dans toute la province, sur les 51,592 familles britanniques qui ont des enfants, 62% n'en ont que deux, et sur les 5,710 familles françaises dans le même cas, 40% seulement n'en comptent que deux. Le détail s'établit comme suit:

Familles de 2 enfants	Français	Britanniques
Population rurale	36%	57%
Population urbaine	51	67
Cité de Winnipeg	62	70

La progression est renversée: elle est devenue ascendante. Chez le groupe français, la famille de deux enfants est normale dans les villes, semble excessive dans la cité de Winnipeg, mais, par contre, elle n'affecte que le tiers des familles rurales: exactement 64% de ces dernières comptent plus de deux enfants à la maison.

Si l'on descend encore dans plus de détails, l'on découvre une chose assez surprenante: il y a environ dix fois plus de familles britanniques que de familles françaises dans toute la province. Cet avantage numérique incontestable devrait permettre, quand on considère les chiffres non plus proportionnellement mais absolu-

ment, aux Britanniques de se classer premiers partout. Mais, de fait, il n'en est pas ainsi: dès qu'il s'agit de familles nombreuses, les Britanniques, en dépit de leur nombre, ne peuvent tenir que jusqu'au 8e enfant. A partir du 9e, les Français prennent la tête et s'y maintiennent jusqu'à la fin, et cela, encore une fois, bien qu'ils comptent environ dix fois moins de familles, donc dix fois moins de chances de se classer premiers. Le tableau suivant nous permettra de faire mieux saisir ce que nous venons de déclarer:

Familles de	Français	Britanniques
9 enfants	172	170
10 enfants	91	77
11 enfants	53	29
12 enfants	21	12
13 enfants	10	5
14 enfants et plus	11	2

Un dernier détail: sur les 26 familles manitobaines comptant 14 enfants et plus, les Français, à eux seuls, en comptent, selon le tableau ci-dessus, 11 dont 10 sont des familles rurales. La tradition française d'avoir des enfants s'est donc bien conservée au Manitoba et c'est, croyons-nous, au maintien de cette tradition que les Franco-Manitobains doivent en grande partie d'avoir survécu en augmentant toujours leurs effectifs, en dépit d'une immigration peu généreuse à leur endroit.

On nous permettra d'ajouter ici quelques renseignements fournis par le rap-

port annuel du département de la Santé et publiés récemment dans "La Liberté", renseignements qui corroborent et éclairent les statistiques fédérales.

Le groupe français conserve le pourcentage le plus élevé des naissances, soit 28.7, contre 15.2 chez les Britanniques; d'un autre côté, il détient le record des décès, soit 9.2 contre 8.4 chez les Britanniques; il détient aussi la proportion la plus haute pour ce qui regarde la mortalité infantile: 62.5 contre 37 seulement chez les Britanniques. Comme dit "La Liberté", "voilà un fait qui devrait nous faire réfléchir. C'est évidemment là qu'est le danger! Nous avons perdu l'an dernier 87 enfants nés viables! ... Nous devrions surveiller la santé des tout petits avec plus de vigilance ... Autrement, notre avantage au point de vue natalité se trouvera bien réduit et pratiquement annulé".

Le tableau général du recensement portant sur les familles normales nous fournit encore deux autres détails que nous donnerons brièvement: il s'agit de l'occupation des enfants. Parmi les enfants de moins de 14 ans, 57% chez les Britanniques vont à l'école et 51% seulement chez les Français. Parmi les jeunes gens de 14 à 24 ans, 43% des Britanniques et 41% des Français vont à l'école, tandis que 33% des Britanniques et 30% des Français gagnent déjà leur vie, ou mieux, possèdent une occupation rémunérée.

La proportion des enfants et des jeunes gens qui vont à l'école est plus grande chez les Britanniques que chez les Français; par contre, il y a proportionnellement plus de jeunes Français qui gagnent leur vie qu'il y a de jeunes Britanniques payés pour leur occupation.

Terminons cet article en donnant le nombre des personnes divorcées d'après les différentes races. Les Français comptent 28 divorcés, dont 7 vivant à la campagne et 21 dans les villes; leur taux s'établit à 16 divorcés par 10,000 personnes mariées. Celui des Écossais est de 25, celui des Anglais de 29 et celui des Irlandais de 31, presque le double du taux français.

Tels sont les principaux renseignements que nous fournit le recensement de 1936 sur la position familiale des Franco-Manitobains. Ceux-ci, peut-on conclure sans exagération, constituent l'une des races les plus familiales de la province, pour ne pas dire la plus familiale tout court. La famille apparaît, chez eux, comme plus complète, parce que le nombre de familles à compter des enfants est plus élevé que chez les autres races; elle apparaît aussi comme moins éprouvée, parce que les enfants y sont plus nombreux, et comme plus stable parce que les divorces y sont moins fréquents. Cet attachement à la vie de famille intégrale qui caractérise les Franco-Manitobains a été dans le passé, et

demeure encore pour l'avenir, l'un des gages les plus assurés de leur survivance et de leur constant dynamisme.

V—LA POSITION ECONOMIQUE
des Franco-Manitobains.

Nous porterons maintenant nos investigations sur le terrain économique pour y dresser le dénombrement de nos forces françaises. Dans son allocution à Québec, S. Exc. Mgr Yelle a consacré un paragraphe à signaler certains détails intéressants sur ce qu'il appelle "la part d'influence sociale qu'exercent les Canadiens français au Manitoba". "Il y a actuellement, disait-il alors, peu d'employeurs de langue française. Dans la classe professionnelle, 20 médecins sur environ 600, une dizaine d'avocats; sur 50 juges de différentes juridictions, 4 sont de langue française, parmi lesquels le Juge-en-chef de la Cour d'appel du Manitoba; à Ottawa un sénateur sur 6, un député sur 17; au provincial, deux députés sur 55, avec une influence qui peut facilement être décisive dans 10 ou 12 comtés. On vient de publier pour la population de Winnipeg et de Saint-Boniface un bottin-indicateur des professionnels, hommes d'affaires, marchands, employés de magasin et de bureau; on y relève 280 noms. La liste n'est certainement pas complète; ajoutons-y une trentaine de noms, puis une trentaine de noms de personnes employées dans l'enseignement, un petit nombre de

rentiers, un bon nombre de chômeurs, le reste de la population est composé d'ouvriers. A la campagne, nous avons déjà vu que la population rurale doit s'élever à environ 22,000. En généralisant les résultats d'une enquête faite, il y a deux ans, dans le diocèse de Saint-Boniface, on pourrait conclure que les deux tiers de cette population vivent directement de la culture du sol . . ."

Grâce au tableau 10 du deuxième volume du recensement, il nous sera permis de compléter cet exposé et même d'énumérer d'une façon précise et détaillée les occupations auxquelles se livrent les Franco-Manitobains. Nous suivrons, en ses grandes lignes, la méthode employée par M. François-Albert Angers dans son article intitulé "La position économique des Canadiens français dans le Québec" (1). Nous emprunterons à cet auteur les statistiques qui nous serviront à comparer la position économique des Français du Québec à celle des Français du Manitoba.

Le tableau que nous allons étudier porte comme en-tête l'inscription suivante: "Population active *(gainfully occupied)* âgée de 14 ans et plus, par origine raciale". Le premier point à préciser est donc celui du sens exact de cette expression "population active". Est comprise dans la population active toute personne âgée de 14 ans et plus, exerçant une occupation rémunérée *(gainfully occupied)*. Le rapport précise:

1. Cf "L'Actualité Economique" octobre 1939.

"Une occupation rémunérée est un emploi par lequel l'individu qui en jouit gagne de l'argent ou participe à la production de marchandises ou de services vendables. Les enfants travaillant à domicile à une occupation de ménage, ou, de temps à autre, à des besognes utiles ou autres travaux, ne sont pas inscrits comme ayant une occupation rémunérée. Les enfants ne fréquentant pas les écoles et occupés, la majeure partie de la journée, à quelque emploi ou aidant régulièrement leurs parents aux travaux de la terre ou au magasin, sont considérés comme ayant une occupation rémunérée. Les personnes sans travail à la date du recensement et qui avaient déjà eu une occupation rémunérée sont comprises dans la population active si, à cette date, elles sont en quête d'emploi".

Pour plus de clarté, cette cinquième partie se divisera en trois sections: la première comprendra les données générales sur notre position économique; la deuxième reprendra, pour les étudier plus en détail, certains postes de première importance, tels que l'agriculture, les services, les manufactures; la troisième tentera de classer les diverses races d'après leurs succès.

A.—Tableaux généraux

La population active du Manitoba, en 1936, s'élevait à 269,820 âmes, ce qui signifiait qu'un peu plus de la moitié, en fait

31.53 pour cent, de la population adulte occupait alors ou avait occupé un poste rémunéré. Au point de vue racial, voici comment se répartissait cette population active âgée de 14 ans et plus. Pour fins de comparaison, nous ajoutons à ce tableau les statistiques similaires du Québec.

TABLEAU 1.

Population active par origine raciale

Manitoba (1936)		Québec (1931)	
Britannique	53.1 %	Française	75.03 %
Europe orientale	17.9	Britannique	17.44
Europe centrale	8.0	Hébraïque	2.44
Française	6.1	Europe orientale	1.35
Scandinave	4.6	Europe centrale	1.34
Hollandaise	3.4	Scandinave	0.25
Hébraïque	2.6	Hollandaise	0.03
Autres	4.3	Autres	1.43
	100.0		100.00

Il y aurait des considérations intéressantes à faire sur la différence de composition raciale des deux provinces: ainsi, le Québec est beaucoup plus français que le Manitoba n'est britannique: 75 pour cent contre 53 pour cent; mais, par contre, le Québec s'avère beaucoup plus britannique que le Manitoba n'est français: 17% contre 6 %. Comme il faut nous borner à notre sujet, nous nous contenterons de cette remarque.

Dans cette *répartition* raciale de la population active manitobaine, les Canadiens français n'ont pas tout à fait le pourcentage requis, tandis que les Britanniques ont augmenté le leur: constituant 6.7% de la population totale, les Franco-Manito-

bains ne forment ici que 6.1 % de la population dite active, tandis que les Britanniques ont porté leur pourcentage de 50.9 à 53.1. Premier gain donc à l'avantage des Britanniques.

A quelles occupations se livraient, en 1936, les membres des communautés britannique et française? Le tableau suivant, enrichi des statistiques concernant les Canadiens français du Québec, nous l'indiquera:

Tableau 2

Population active par origine raciale et occupation

	Manitoba (1936)		Québec (1931)
	Britannique	Français	Français
Total de la population active	100.0%	100.0%	100.0%
Agriculture	31.2	43.4	20.5
Pêche, chasse et forêt	0.4	3.0	2.3
Mines, carrières, etc.	0.7	0.7	0.5
Manufactures	7.7	6.2	13.5
Eclairage, énergie électrique	0.8	0.6	0.5
Construction	4.1	3.5	6.4
Transports et communications	8.4	5.7	6.5
Commerce	10.2	5.0	7.3
Finance, assurance	1.3	0.4	0.7
Services	18.3	20.0	17.0
Commis de bureau	11.0	3.4	4.3
Ouvriers non qualifiés	4.4	7.7	13.9
Entreposage et emmagasinage	1.4	0.4	0.6

Il faut bien comprendre le sens de ce tableau: il indique la proportion de la population active d'origine britannique ou d'origine française engagée dans telle occupation déterminée. Ainsi, comme on le voit, l'agriculture constitue la principale occupation rémunératrice des Franco-Ma-

nitobains: cela veut dire que 43.4% de la population active *(gainfully occupied)* d'origine française gagne sa vie dans l'agriculture. Cette position est bien supérieure à celle des Britanniques (31.2%) et surtout à celle des Franco-Québécois, lesquels n'ont plus que le quart des leurs qui vivent de la terre.

Les services (administration et défense publique, professions, amusements, hôtelleries, etc.) retiennent ensuite le plus grand nombre de Franco-Manitobains: leur pourcentage de 20.0 est sensiblement plus élevé que celui des Britanniques et que celui des Canadiens français du Québec.

Puis, vient, par ordre d'importance, la catégorie des ouvriers non qualifiés, sans métier *(labourers and unskilled workers)*, catégorie où se range 7.7% de la population active. Ce taux élevé, dans lequel pourtant ne sont compris ni les travailleurs des fermes, ni les ouvriers des mines, ni les bûcherons, ne laisse pas d'être assez inquiétant. Ce n'est certainement pas, en tous cas, un indice de supériorité économique que de compter une si grande proportion d'ouvriers sans métier, d'hommes à tout faire: ces gens, de nos jours, outre qu'ils rencontrent souvent de plus grandes difficultés à se placer, reçoivent toujours un salaire moindre que celui des ouvriers qualifiés ou spécialisés. Nous nous contentons de signaler ce fait; d'autres pourront en déterminer les causes. D'ailleurs, la

province de Québec ne donne guère un bon exemple sur ce point. La proportion des Franco-Manitobains occupés à gagner leur vie dans les manufactures n'équivaut qu'à la moitié de celle des Franco-Québécois, mais elle se compare à celle des Britanniques de la province; ce pourcentage peu élevé tient surtout au fait que l'industrialisation est beaucoup moins poussée au Manitoba que dans le Québec.

Une dernière remarque avant de quitter ce tableau: les métiers de commerçants et de commis de bureau semblent délaissés par les Franco-Manitobains. Encore ici, nous signalons simplement ce détail.

Poursuivant nos recherches, nous allons maintenant établir un autre point: celui de savoir si les communautés britannique, française et juive ont une représentation proportionnelle normale dans chacune des branches des différentes industries. Un exemple servira à faire comprendre notre intention: l'on sait que les Franco-Manitobains constituent 6.1% de la population active totale de la province; s'ils conservent ce pourcentage de 6.1% dans chaque industrie, par exemple dans l'agriculture, le commerce, etc., ils auront alors une représentation proportionnelle normale dans cette industrie déterminée. Pour ne pas surestimer l'importance du tableau qui va suivre, retenons bien que le nombre, la quantité seule est en cause; ainsi, nous avons 7,190 Franco-Manitobains

qui gagnent leur vie dans l'agriculture, mais par rapport à l'ensemble de la population active agricole de la province, que représente ce chiffre? Sommes-nous suffisamment représentés dans telle ou telle occupation rémunérée? C'est ce que nous allons voir immédiatement.

TABLEAU 3

	Pourcentages selon les groupes		
	Français	Britanniques	Ethniques
Part dans la population active	8.1%	53.1%	28.7%
Part dans la population active de:			
l'abatage du bois	24.2	20.1	[illegible]
ouvriers non qualifiés	7.8	20.7	1.2
services	7.4	10.9	2.1
l'agriculture	7.0	11.2	6.1
l'électricité, l'énergie électrique	6.7	12.1	0.2
la construction	6.6	15.1	2.8
mines et carrières	6.4	16.4	0.2
transports et communications	5.2	16.1	1.5
manufactures	4.7	18.4	1.9
commerce	4.1	19.2	12.8
finance et assurances	4.4	22.6	4.1
pêche et chasse	4.1	9.8	9.4
commis de bureau	2.9	[illegible]	4.9
entreprises et [illegible]	7.4	12.5	5.1

L'élément français, comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'oeil sur ce tableau, est plus que suffisamment représenté, quant au nombre, dans quatre postes: l'abatage du bois, les ouvriers non qualifiés, les services et l'agriculture. L'élément britannique possède, lui, huit postes de ce genre, dont les principaux sont: les commis de bureau (83.7% de tous les commis de bureau sont des Britanniques), la

finance et l'assurance (83.6%), l'électricité et l'entreposage. L'élément hébraïque, de son côté, en possède cinq: les deux plus marquants sont le commerce et les manufactures: les Juifs comptent 4 fois plus de commerçants qu'ils devraient en avoir normalement, vu qu'ils ne constituent que 2.6% de la population active totale.

Les principales insuffisances numériques sont: du côté des Français, outre la pêche et la chasse, faiblesse commune aux trois groupes parce que les Indiens en ont le quasi-monopole, l'entreposage, les commis de bureau, la finance et l'assurance ainsi que le commerce; du côté des Britanniques, l'abatage du bois, les ouvriers non qualifiés (faiblesse qui en réalité n'en est pas une), l'agriculture et les mines; du côté des Juifs, l'abatage du bois, l'agriculture, les mines et l'électricité.

On remarquera que les postes où l'élément français possède une représentation numérique supérieure à sa moyenne générale ne sont ni les postes les mieux rétribués, ni les postes directeurs de la vie économique actuelle d'une nation.

Il ne s'agit là toutefois que du nombre, que de la quantité. Or, pour déterminer l'importance réelle de chaque groupement, il faut se préoccuper aussi de la qualité, de la valeur de ses représentants. La condition, en effet, d'un propriétaire ou d'un indépendant est supérieure à celle d'un contremaître ou d'un surveillant, et la con-

dition de ces derniers l'emporte sur celle d'un salarié ou d'un simple manoeuvre. Pour connaître donc la réelle valeur de la représentation de l'élément français, il faut en déterminer la qualité dans chaque branche d'activités. C'est ce que nous ferons, en bornant nos recherches aux seuls Franco-Manitobains.

Remarque importante: toutes les moyennes qui vont suivre devront être comparées à celle de 6.1%, qui représente notre part dans la population active de la province.

TABLEAU 4

Qualité de la représentation française

	Pourcentage retenu dans le nombre des		
	propriétaires, indépendants et gérants	contremaîtres et surveillants	salariés et manoeuvres
Abatage du bois	20.0%	0.0%	22.2%
Services	7.7	5.0	6.9
Agriculture	6.2	5.7	8.0
Transports et communications	6.1	2.7	5.2
Construction	5.3	7.5	5.5
Manufactures	4.7	3.9	4.8
Commerce	4.2	2.3	3.4
Finance	3.1	...	...
Mines et carrières	2.3	4.6	5.6
Assurance	1.4		4.2
Entreposage	1.3	0.0	2.5
Eclairage et énergie électrique	0.0	0.0	5.7

Prenons, pour commencer, chacune des trois colonnes séparément. Dans la première, celle des propriétaires, des indépendants et des gérants, il y a quatre postes où nous faisons bonne figure: l'abatage du bois, les services, l'agriculture et les trans-

ports; viennent quatre autres postes où nous ne conservons qu'un peu plus de la moitié notre moyenne générale; enfin, après trois postes où notre représentation est encore plus maigre, c'est la complète indigence dans le domaine de l'électricité.

La colonne des contremaîtres et des surveillants ne nous offre qu'un poste où notre situation soit avantageuse: celui de la construction. Dans l'agriculture, les services, les manufactures et les mines, situation défectueuse, mais passable; pour le reste, c'est le néant ou presque.

La colonne des salariés et des manoeuvres présente moins d'inégalités: nous faisons bonne figure dans trois postes: l'abatage du bois, l'agriculture et les services. Dans plusieurs autres, notre pourcentage se rapproche de notre moyenne générale. Partout enfin nous sommes représentés, modestement sans doute, mais c'est mieux que de ne l'être pas du tout.

Quelques postes attirent l'attention, l'abatage du bois par exemple. Nous y possédons, le cas des Indiens mis à part, le nombre le plus élevé de propriétaires et de gérants: 121 contre 57 seulement pour tous les Britanniques. Par contre, nous y avons ni contremaître ni surveillant et la plupart des salariés de ce poste sont des manoeuvres, des bûcherons.

Par contraste, dans l'éclairage et l'énergie électrique, notre représentation qualificative se réduit à zéro; les Britanniques

s'y sont réservé les positions supérieures, qu'ils détiennent toutes à l'exception de six seulement.

Dans la construction, nous avons 40 représentants classifiés sous cette rubrique: "Propriétaires, gérants, constructeurs et entrepreneurs" et nous nous classons immédiatement après les Britanniques pour ce qui concerne le nombre des contremaîtres et des surveillants.

Quant aux autres postes, nous allons les étudier plus en détail dans la seconde section de notre présent acticle.

B.—Détail de quelques postes

Nous avons présenté jusqu'ici une vue d'ensemble de la position économique des Franco-Manitobains. Ceux qui nous ont suivis savent maintenant que les nôtres forment 6.1 pour cent de la population active totale âgée de 14 ans et plus; qu'ils gagnent leur vie surtout dans l'agriculture et les services; et qu'ils sont plus ou moins bien représentés numériquement et qualitativement dans les différentes branches d'activités économiques. Reste à entreprendre une étude détaillée de ces postes où la plupart des nôtres travaillent pour gagner leur vie. C'est dans cette étude, croyons-nous, que se rencontreront les détails les plus intéressants et les plus utiles.

1.—L'agriculture

Nous savons que 43.3 pour cent de la population active d'origine française gagne

sa vie dans l'agriculture; il importe donc de commencer par ce poste de première importance. Nous connaissons, grâce au tableau précédent, notre pourcentage de propriétaires, de contremaîtres et de salariés. Voici quelles sont les occupations de nos propriétaires agricoles.

TABLEAU 5

	Pourcentage retenu par l'élément français
Part de la population active .	6.1%
Propriétaires et indépendants .	6.3
apiculteurs .	26.0
agriculteurs et éleveurs	6.2
jardiniers, fleuristes, pépiniéristes .	4.6
propriétaires de machines agricoles .	0.0

Les Canadiens français, comme on le voit, constituent une part importante des apiculteurs manitobains; en fait, sur ce point, ils ne sont dépassés que par les Britanniques réunis. Ils ont tout juste leur pourcentage d'agriculteurs et d'éleveurs; aucun d'eux, par contre, n'est inscrit comme propriétaire de machines agricoles. (1)

Pour compléter ces renseignements sur notre position agricole, nous allons recourir aux statistiques fournies par le premier volume du recensement sur l'agriculture.

(1) Au titre restreint d'occupation, évidemment. Toutes les races réunies en ont 23. Voir au tableau de l'appendice, page 70.

Les nouvelles statistiques nous permettent d'établir le nombre, la grandeur et le type des fermes, ainsi que la condition des fermiers.

Sur [illegible] fermes faisant rapport en 1936, l'élément français en détenait [illegible], soit [illegible] pour cent. Si l'on considère que les Franco-Manitobains forment [illegible] pour cent de la population totale, l'on pourra conclure que ce dernier pourcentage est satisfaisant; mais peut-être le sera-t-il moins pour ceux qui savent que le groupe français forme [illegible] pour cent de la population rurale de toute la province.

Toutefois le nombre des fermes n'est pas tout; leur grandeur, leur étendue doit aussi compter. Les statistiques établissent que les trois quarts des plus grandes fermes manitobaines (celles de 640 acres et plus) sont aux mains des Britanniques, puis, suivent de loin les Allemands et les Français. Au reste, voici un tableau montrant la grandeur des fermes aux mains des Français:

Tableau 6

Grandeur des fermes	Part de l'élément français
1 – 50 acres	313 fermes
51 – 100	212
101 – 200	1126
201 – 299	311
300 – 479	753
480 – 639	211
640 acres et plus	215

Le tiers des fermes franco-manitobaines ont donc une étendue qui varie entre 101 et 200 acres; une bonne partie se classe aussi dans la catégorie des fermes comprenant de 300 à 479 acres. Nous rappelons en passant que le groupe français détient, après les groupes britannique et allemand, le plus grand nombre de fermes atteignant 640 acres et plus.

Le recensement nous parle aussi du type de ferme. Qu'est-ce au juste? Cela signifie que toute ferme est classifiée selon son revenu principal en 1935: ainsi le type "ferme à blé" indique que la vente du blé constitue 50 pour cent ou plus de la valeur totale des produits vendus ou à vendre ou consommés sur la ferme. Cela dit, voyons quelle classification l'on peut faire des fermes détenues par nos compatriotes:

TABLEAU 7

Production générale	1,213 fermes
Consommation sur place	762
Blé	473
Produits animaux	367
Grains secondaires et autres cultures	257
Élevage	135
Produits forestiers	40
Autres	96
Total	3,331

Les trois cinquièmes des fermes franco-manitobaines sont donc surtout affectées à la production générale et à la con-

sommation sur place; cela signifie que nos compatriotes visent d'abord à la variété des produits et à la satisfaction de leurs besoins propres; la culture du blé ne vient qu'en troisième place. Grâce à ce tableau, l'on peut se faire une idée des principales cultures et industries de nos fermes.

Une dernière indication nous est fournie par le recensement: celle de la tenure de ferme ou plus clairement de la condition de celui qui exploite la ferme: s'il est propriétaire, locataire ou régisseur. Voici quelle était la condition des fermiers franco-manitobains en 1936:

TABLEAU 8

propriétaires	2,217 fermes
locataires	644
mi-propriétaires, mi-locataires	450
régisseurs (managers)	20
	3,331

Les Franco-Manitobains étaient propriétaires des fermes qu'ils occupaient en 1936 dans la proportion de 66.0 pour cent; seuls les Ukrainiens et les Polonais dépassaient cette proportion, les premiers comptant comme propriétaires 84.2 pour cent de leurs fermiers, les seconds 80.3 pour cent. Quant aux Britanniques leur proportion de propriétaires ne s'élevait qu'à 60.7 pour cent des fermes occupées par leurs fermiers à cette époque.

2.—Les services

Après l'agriculture, le poste le plus intéressant à considérer, c'est celui des services: près de 20 pour cent de la population active d'origine française gagne en effet sa vie dans les diverses occupations classées par le recensement sous la rubrique "services". Le tableau suivant nous fera connaître quelles sont ces diverses occupations en même temps que les positions franco-manitobaines.

TABLEAU 9

Les services: pourcentage de propriétaires, d'indépendants ou de gérants retenu par l'élément français

Part dans la population active	6.1%
Services professionnels .... (détails au tableau suivant)	8.8
Services personnels	6.7
—hôtellerie	11.9
—barbiers, coiffeurs et manicures	8.0
—chambres à louer et pension	6.2
—entrepreneurs de pompes funèbres	3.7
—restaurants, cafés, tavernes	2.2
—blanchisseries	0.8
Amusements	3.9
—acteurs et actrices	18.0
—acteurs forains et sportifs	7.0
—divers (non compris théâtres)....	2.8
—théâtres	0.9
Administration et déf. publique.......	3.3
—officiers du service public	4.1
—policiers, pompiers, soldats, marins, aviateurs	2.6

Nous avons notre bonne part dans les services professionnels et dans les services personnels. Parmi ceux-ci, il y en a trois où nous faisons excellente figure: l'hôtellerie où seuls les Britanniques nous dépassent, les barbiers, coiffeurs et manicures ainsi que les chambres à louer et la pension. Les trois autres postes ne nous ménagent qu'une faible représentation. Dans les amusements, nous avons plus que notre part d'acteurs et d'actrices; mais nous sommes loin d'avoir un nombre suffisant de propriétaires et de gérants dans les théâtres: en fait, un seul Franco-Manitobain est inscrit sous cette rubrique, laquelle, par contre, porte le nombre 27 dans la colonne réservée aux Juifs. Enfin, dans l'administration et la défense publique, notre représentation est plutôt maigre.

Revenons sur les services professionnels. Une analyse plus détaillée nous révélera des faits intéressants.

TABLEAU 10

	Les services professionnels: pourcentage des indépendants retenu par l'élément français
Part dans la population active	6.1%
Professions éducatives	12.5
—*frères et soeurs*	68.1
—*professeurs (collèges)*	15.0
—*instituteurs (écoles)*	8.5
Professions charitables	8.9
—*oeuvres religieuses et sociales*	18.7
—*missionnaires*	13.0
—*infirmières graduées*	6.8

Professions libérales	7.4
—clergé	15.9
—juges et magistrats	8.0
—médecins et chirurgiens	4.0
—avocats et notaires	3.1
—dentistes	2.1
—opticiens	0.0
Professions agricoles	6.6
—agronomes	6.6
Professions artistiques	5.8
—musiciens	7.6
—artistes	4.5
—auteurs, rédacteurs, journalistes	1.2
Professions industrielles et commerciales	2.3
—chimistes, analystes, métallurgistes	4.7
—ingénieurs: civils, arpenteurs, électriciens, mécaniciens et miniers	3.0
—comptables	2.0
—dessinateurs et traceurs	1.5
—architectes	0.0

Nos positions sont excellentes dans les professions éducatives et les professions charitables. Les professions libérales laissent apercevoir une faiblesse en ce qui concerne les médecins et les chirurgiens, les avocats et les notaires, les dentistes et surtout les opticiens. Dans les professions artistiques, seuls les musiciens nous représentent suffisamment. Enfin, dans l'industrie et le commerce, nous sommes nettement inférieurs: dans aucune de ces occu-

pations nous n'arrivons à égaler notre pourcentage de la population active et dans quelques-unes notre représentation est nulle ou presque.

Coïncidence curieuse: ce sont les mêmes forces et les mêmes faiblesses que décèle le tableau consacré aux services professionnels dans l'étude statistique de M. Angers sur "La position économique des Canadiens français dans le Québec", tellement que nous aurions pu nous servir presque des mêmes termes pour commenter notre dernier tableau.

3. Les transports et communications

C'est, on s'en souvient, l'un des postes où nous conservons un juste pourcentage de propriétaires, d'indépendants et de gérants: 6.1.%. Détaillons un peu:

Transports et communications

TABLEAU 11

	Propriétaires et gérants	Contremaîtres et surveillants
Part de la population active: 6.1%		
Autres transports et communications: (que ceux qui suivent)	9.2%	0.0%
Transport par eau	7.1	....
Transport routier	7.0	
—garages	7.2	16.6
—charroyage et déménagement	7.2	....

stations et lignes de radio	6,0	
Téléphone et télégraphe	2,0	4,6
Transport par chemin de fer	0,6	2,4

Toutes ces positions sont excellentes, à l'exception de deux qui s'avèrent franchement médiocres. Encore ici, la situation se révèle semblable à celle des Canadiens français du Québec.

4. *Les manufactures*

Le quatrième et dernier poste que nous allons étudier en détail c'est celui des manufactures: notre représentation dans le domaine des propriétaires, des indépendants et des gérants ne s'élève qu'à 4,7%. Ce n'est pas tout à fait assez. Voyons quelles sont nos forces et nos faiblesses sur ce terrain.

Tableau 12

Part de la population active: 6,1%	Propriétaires et gérants	Contremaîtres et surveillants
Produits animaux alimentaires	4,0%	6,0%
Produits du bois	8,1	10,7
Produits des métaux	7,6	2,5
Produits divers	6,1	0,6
Produits des [illegible]	5,0	3,3
Produits végétaux alimentaires	4,3	2,2
Cuir et produits du cuir	3,4	6,0
Produits chimiques et alliés	3,2	6,8

Pulpe, papier et produits du papier	3.0	6.0
Produits textiles et vêtements	2.6	13.0
Impression, édition, reliure	0.5	9.1
Tissage du coton et de la laine	0.0	0.0
Liqueurs et breuvages	0.0	0.0
Métaux précieux et galvanoplastie	0.0	0.0
Fourrures et pelleteries	0.0	0.0
Appareils électriques	0.0	0.0

Dans la colonne des propriétaires et des gérants, trois postes nous accordent une représentation satisfaisante: les produits animaux alimentaires, les produits du bois et des métaux. Ainsi en est il de la colonne des contremaîtres et des surveillants: notre part se révèle plutôt large quand il s'agit des produits textiles et des vêtements, des produits du bois et l'imprimerie. Par contre, dans les cinq derniers postes, c'est l'indigence totale: aucun propriétaire, aucun gérant, aucun contremaître, aucun surveillant.

Il reste deux postes dont nous n'avons pas encore parlé: le commerce, la finance et l'assurance. Comme le recensement n'indique que très peu de détails à leur sujet, nous serons bref: en fait, dans le commerce de détail, nous comptons 4.7% des propriétaires et des gérants et 2.1% seulement dans le commerce de gros. La finance nous

réserve 3.3% des officiers supérieurs ainsi que des courtiers en valeurs mobilières, et 2.7% des courtiers et des agents d'immeubles. Notre position dans l'assurance n'est guère plus reluisante: 1.4% des officiers supérieurs et 4.1% des agents d'assurance.

Tels sont les détails des postes les plus importants occupés par les Franco-Manitobains; il reste maintenant à grouper tous ces faits pour en prendre une vue d'ensemble et en dégager l'impression générale; c'est ce que nous allons tenter de faire avant de conclure cette longue étude sur notre position économique.

C.—Essai d'un classement des races selon leurs succès

Cette idée d'un classement des différentes races selon leurs succès, c'est encore à l'étude statistique de M. François-Albert Angers que nous l'empruntons (1). Cette étude se termine en effet par deux tableaux résumant, le premier, la situation de nos compatriotes franco-québécois dans l'ensemble des activités économiques, le second, leur position dans les carrières proprement industrielles, commerciales et financières. Tel sera aussi notre plan.

Afin de dissiper immédiatement toute équivoque, nous croyons utile de déclarer

1. "La position économique des Canadiens français dans le Québec", L'Actualité Economique, octobre 1939.

qu'il ne s'agit nullement d'établir ici une sorte de liste d'excellence où chaque groupe racial recevrait un rang d'après les richesses mobilières ou immobilières qu'il possède. Non, on ne peut dresser une telle liste en ne se servant que des seules données du recensement. C'est d'après leurs succès que nous allons tenter de classer les diverses races. Mais pour elles, qu'est-ce que le succès?

Pour un homme, partir de la modeste condition de manoeuvre et parvenir à s'élever jusqu'à la fonction de gérant ou de propriétaire d'une entreprise, voilà certainement un fait qui mérite le nom de succès. Ainsi, par analogie, peut-on l'affirmer des races. D'un groupe dont la majorité des membres occupent les fonctions supérieures de gérants, d'indépendants ou de propriétaires, l'on peut certes affirmer qu'il a mieux réussi qu'un autre dont les membres se cantonnent dans les besognes inférieures de manoeuvres et d'ouvriers sans métier.

Au sujet des propriétaires, enfin, une observation s'impose que nous regrettons de ne pas avoir faite plus tôt, car elle s'applique aussi bien à ce qui précède qu'à ce qui suit: les données du recensement nous permettent bien de déterminer le nombre, mais non l'importance des propriétaires et des indépendants. Or, il est évident qu'il existe des entreprises de grandeur fort différente: un seul gros proprié-

taire dans une industrie peut avoir autant et parfois plus d'influence, vu son chiffre d'affaires, que 25 ou 50 petits et moyens patrons. Ainsi, la *Canada Packers*, dit-on, régit 59% du commerce des viandes du Canada et la *Canadian Canners* contribuerait à 80% de la fabrication globale de conserves de fruits, légumes, viandes, etc. au Canada. Il faut conserver présente à la mémoire cette remarque, si l'on veut avoir une exacte intelligence et une juste valeur des statistiques fournies par nos tableaux.

1. *Position dans l'ensemble des activités économiques*

Ces explications données, voici un premier tableau comparatif des positions britannique, française et hébraïque dans l'ensemble des activités économiques.

TABLEAU 13

	Britannique	Français	Hébraïque
Propriétaires, gérants ou indépendants	34.4%	25.1%	36.5%
Contremaîtres	1.1	0.4	0.3
Salariés de métier	36.3	29.0	50.3
Commis de bureau	10.9	3.4	9.6
Bûcherons, manoeuvres et ouvriers non qualifiés	18.3	32.1	3.3
	100.0	100.0	100.0

Chaque groupe racial compte une proportion à peu près équivalente de propriétaires, de *gérants* ou d'indépendants. Fait curieux: les Britanniques tirent légèrement en arrière. Il est vrai qu'ils se rattrappent *sur* les autres catégories, notamment sur les contremaîtres et les commis *de bureau. On remarquera* la curieuse répartition de la population active d'origine hébraïque: des propriétaires et des salariés, quelques *commis de bureau*, peu de manoeuvres et presque pas de contremaîtres. Est-il besoin de souligner le record peu enviable détenu *par* l'élément français? Le tiers de la population francomanitobaine est constitué par des bûcherons, des manoeuvres et des ouvriers non qualifiés. Les Juifs, eux, affichent une *tenue bien différente!*

Au Manitoba comme dans le Québec, l'on constate que "les groupes britannique et juif s'emparent davantage des situations *faciles*, où *l'on ne se salit* pas les mains (commis de bureau), alors que les Canadiens français y retiennent un très faible pourcentage". Et M. Angers, auquel nous empruntons cette remarque, continue ainsi: "Ce fait est d'autant plus important que l'ordre de priorité donné ici aux différentes fonctions est arbitraire. Il est bien certain *qu'un homme* ayant un bon métier (menuisier, cordonnier, boulanger, etc.) est supérieur à un commis de bureau dans la *hiérarchie* sociale, *même si* les conventions mondaines peuvent nous porter à

penser le contraire. Mais parmi ce que nous avons appelé des hommes de métier, selon les données du recensement, il en est qui exercent des fonctions ne demandant guère plus d'habileté, d'ingéniosité ou de connaissances techniques que celle de commis de bureau, et parfois moins. C'est le cas de toute une série d'ouvriers de manufactures travaillant à la chaîne ou selon d'autres procédés modernes d'organisation du travail." (1)

Afin d'être plus complet et de mieux préciser la position franco-manitobaine, nous ajoutons quelques statistiques concernant d'autres groupes raciaux. Le groupe scandinave comprend les Danois, les Islandais, les Norvégiens et les Suédois; le groupe allemand comprend les Allemands et les Autrichiens; quant à l'expression Europe orientale, elle englobe surtout les Polonais, les Russes et les Ukrainiens.

1. Article déjà cité. Nous aurions aimé comparer les positions françaises dans les deux provinces: Manitoba et Québec mais une modification dans le recensement dérange les calculs: l'âge initial de la population active, qui était fixé à 10 ans en 1931, a été reporté à 14 ans en 1936.

Tableau 14

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Propriétaires, rentiers ou indépendants	[illegible]%	[illegible]%	[illegible]%
Contremaîtres	0.[illegible]	0.6	0.3
Salariés de métier	26.6	[illegible]	[illegible]
Commis de bureau	4.[illegible]	2.6	[illegible]
Manœuvres, laboureurs et ouvriers non qualifiés	[illegible]	31.6	[illegible]
	100.0	100.0	100.0

Dans ce 2e tableau, ce sont les Scandinaves qui font la meilleure figure. Leur position peut même se comparer avantageusement à celles des représentants du premier tableau. Leur proportion de propriétaires n'est dépassée que par celle des Juifs; leur pourcentage de contremaîtres que par celui des Britanniques; ils se classent troisièmes quant au nombre des salariés et des commis de bureau. Leur proportion de manœuvres, enfin, est bien inférieure à celle des Allemands, ou des Français ou des races de l'Europe orientale.

La liste allemande présente un tableau plutôt moyen: un peu plus de salariés de métier et presque autant de manœuvres que la liste française.

Quant aux Polonais, aux Russes et aux Ukrainiens, leurs groupes sont l'antithèse

l'Europe orientale, leur position est franchement mauvaise: ils se classent derniers dans toutes les catégories, à l'exception d'une: celle des salariés de métier, où les Français se révèlent encore plus faibles. Leur proportion de manoeuvres est presque douze fois plus élevée que celle des Juifs.

Ainsi donc, il semble qu'il faille classer le groupe français, bien que sa proportion de propriétaires soit des plus satisfaisantes, après les groupes juif, britannique et scandinave, et cela surtout à cause de son pourcentage considérable de manoeuvres et d'ouvriers non-qualifiés.

2. *Position dans les carrières industrielles, commerciales et financières*

Nous pourrions nous arrêter ici et tirer la conclusion de ce travail, mais l'article de M. Angers nous ouvre de nouvelles perspectives. Le sens de ces statistiques, écrit-il, est faussé par ce fait que les Canadiens français se portent surtout vers l'agriculture, les services éducatifs et les professions libérales, où le nombre des petits indépendants est particulièrement considérable. "Or, continue-t-il, comme ces occupations ne sont pas celles qui mènent le monde économique d'aujourd'hui, mais les carrières industrielles, financières et commerciales, il est indispensable de les éliminer pour mieux apprécier notre véritable situation".

Soit! Éliminons de nos calculs l'agriculture, la chasse et la pêche, les services

administratifs, les professions éducatives, agricoles, libérales, charitables et artistiques et voyons quelle est la position des Franco Manitobains dans l'industrie, la finance et le commerce. Encore une fois nous rappelons qu'il ne s'agit que du nombre et non de l'importance des propriétaires ou des indépendants:

TABLEAU 15

	Britannique	Français	Hébraïque
Propriétaires, gérants ou indépendants	12.9%	12.0%	30.8%
Contremaîtres	1.5	0.8	0.4
Salariés de métiers commerciaux (1)	12.4	6.5	19.0
Salariés de métiers industriels	47.0	53.9	30.3
Commis de bureau	18.0	7.0	16.6
Bûcherons, manoeuvres et ouvriers non qualifiés	7.6	19.2	2.9
	100.0	100.0	100.0

	Scandinave	Allemand	Europe orientale
Propriétaires, gérants ou indépendants	11.2%	8.8%	7.5%
Contremaîtres	1.2	0.8	0.6
Salariés de métiers commerciaux (1)	7.6	5.5	3.1

(1) Salariés des catégories commerce et assurance dans lesquelles l'ouvrage, d'ordinaire, se fait en "collet-blanc" sans trop se salir les mains (vendeurs ou commis dans les grands magasins, etc.); tandis que la besogne est plus rude dans les métiers industriels (maçons, menuisiers, mécaniciens, etc.)

	Scandinave	Allemand	Europe orientale
Salariés de métiers industriels	58.4	64.4	61.7
Commis de bureau	8.6	5.3	2.0
Bûcherons, manoeuvres et ouvriers non qualifiés	13.0	15.2	25.1
	100.0	100.0	100.0

Ce tableau nous présente une vue générale assez exacte des positions françaises dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la finance. Deux remarques seulement à son sujet: notre proportion de propriétaires et de gérants est très satisfaisante. Elle égale presque celle des Britanniques. Disons en passant que trois postes: le commerce, les services personnels et l'abatage du bois fournissent à eux seuls plus des trois quarts de tous les propriétaires et gérants dans ce domaine.

Malheureusement, ce bel avantage est ébranlé par l'énorme poids de manoeuvres et d'ouvriers non qualifiés qui nous tire vers les bas-fonds. Seules les nationalités provenant de l'Europe orientale ont, dans la course aux affaires, un plus lourd boulet à traîner que nous. Aussi se classent-elles au dernier rang.

Afin de mieux saisir toute la signification et toute la valeur de ce double tableau, ramassons toutes les données statistiques qu'il nous fournit autour de deux grandes catégories: la première que, faute de mieux, nous appellerons la catégorie des

collets-blancs, comprendra les propriétaires et les gérants, les contremaîtres, les salariés de métiers commerciaux et les commis de bureau; la seconde, la catégorie des travailleurs industriels, réunira les salariés de métiers industriels et les manoeuvres, les bûcherons et les ouvriers non qualifiés. Toute la population active (carrières industrielles, commerciales et financières seulement) de chaque groupe racial se rangera, selon ses succès, en ces deux catégories.

TABLEAU 16

	Pourcentage de la population active dite porteuse de collet-blanc.	Pourcentage de la population active s'adonnant aux gros travaux industriels
1. Juifs	60.8%	39.2%
2. Britanniques	44.8	55.2
3. Scandinaves	28.6	71.4
4. Français	26.4	73.1
5. Allemands	20.4	79.6
6. Europe orientale	13.2	86.8

Pour tout commentaire de ce tableau, nous nous contenterons de donner celui que M. Angers écrivait au bas d'un semblable tableau consacré aux positions françaises dans la province de Québec; nous n'aurons qu'à changer les chiffres et le tout s'appliquera au Manitoba.

"Le tableau ci-dessus nous montre que toute proportion gardée, les gens qui ont le mieux réussi chez nous, comme groupe racial, sont les Juifs... 58% des Juifs (au

Manitoba, 60.8%) sont des collets-blancs et 42% (au Manitoba, 39.2%) seulement font des gros travaux industriels, dont 2.6% (au Manitoba, 2.9%) seulement comme ouvriers non qualifiés. Les Canadiens français arrivent bons troisièmes (ici, quatrième) avec 73.3% (ici, 73.1%) de leur population affectés aux gros travaux, dont 24.4% (ici, 19.2) à titre d'ouvriers non qualifiés; les Britanniques, eux, suivent d'assez près les Juifs avec 48.4% (ici, 44.8) de leur effectif tombant parmi les collets-blancs et 51.6% (ici, 55.2) parmi les ouvriers, dont 11.2% (ici, 7.6) non qualifiés".

La conclusion de M. Angers sera aussi la nôtre sur ce point: "Cet article, écrivait-il, ne constitue qu'une photographie de nos positions en 1931 (ici, en 1936); il ne comporte aucune comparaison et n'indique ni que nous avons perdu du terrain, ni que nous en avons gagné: les données des recensements précédents n'étaient pas suffisamment précises, que nous sachions, pour permettre la comparaison. Il sera donc important de refaire le même travail à partir des chiffres du recensement de 1941, afin de dégager une tendance. En attendant, les données du dernier recensement ne peuvent que nous indiquer l'importance de nos faiblesses et par là nous engager à n'être pas trop satisfaits de nous-mêmes. La besogne est immense à accomplir, si nous voulons nous assurer l'indépendance économique nécessaire à la

survie française en Amérique; et il faut s'y mettre sans tarder".

CONCLUSION GENERALE

Sur ces réflexions se termine notre étude consacrée à "Nos positions françaises au Manitoba d'après le recensement de 1936". Notre oeuvre, qu'on nous permette cette comparaison, n'en a pas été une de création, mais plutôt, dirions-nous, de développement photographique. Le recensement de 1936 avait en quelque sorte pris une photographie de nos positions d'alors, mais l'image en gisait, latente, dans le rapport publié en 1938; en lui faisant subir le révélateur d'un travail minutieux et patient, nous avons pu obtenir le cliché qu'il nous fallait pour tirer la photographie nette et précise de nos positions franco-manitobaines: notre position numérique, peu brillante certes, mais dont la flamme se maintient sans défaillance depuis plus de 40 ans; notre position géographique, favorable grâce à notre forte proportion agricole; notre position linguistique, ébranlée par les défections des transfuges; notre position familiale, encore la plus solide et la plus forte de tous les groupes raciaux; notre position économique enfin, avantageuse quant au nombre des propriétaires, mais bien affaiblie par la proportion considérable de manoeuvres et d'ouvriers non qualifiés.

Le meilleur atout que les Franco-Manitobains possèdent actuellement entre les mains, c'est, à notre modeste point de vue,

leur position agricole. Cette position, il faudrait la conserver, même si le Manitoba, comme on le laisse entendre, est appelé à devenir la grande province industrielle des Prairies. La campagne, sans doute, ne fait pas de millionnaires, mais elle garde les Canadiens français à leur pays et à eux-mêmes, ce qui est encore mieux.

"L'histoire enseigne, disait ce grand observateur de peuples qu'est Lucien Romier, que l'agriculture familiale nourrit son homme plus ou moins généreusement; mais elle lui permet de vivre en bonne santé et liberté, développe dans son esprit des qualités d'équilibre, de réflexion, d'observation et de patience qui caractérisent les races fondatrices. Sous cet aspect, l'agriculture ne fait pas de l'argent: elle fait des hommes. Elle constitue la pépinière des grands peuples et des sociétés fortes, le réservoir d'énergies des civilisations durables, le milieu où se forme et se renouvelle le génie initial qui prendra ensuite son essor dans d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine surpasse sa valeur économique".

Puisse ce modeste travail aider nos compatriotes à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses afin de mieux assurer leur survivance jusqu'au jour où, nous l'espérons, tous les groupes épars de la grande famille française pourront se réunir en un bloc solide capable d'exiger le respect de ses droits et le libre rayonnement de sa culture!

APPENDICE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

	Race française Homme	Race française Femme	Toutes races Homme	Toutes races Femme
Boulangers	29	1	569	22
Apprentis boulangers	2	....	24	1
Conserveurs-fruits et légumes	....	....	4	9
Confiseurs et biscuitiers	1	2	97	61
Meuniers	2	....	123	....
Liqueurs et breuvages	8	....	127	5
Propriétaires et gérants	....	....	23	....
Contremaîtres et surveillants	....	....	10	....
Embouteilleurs et hommes de cave	7	....	56	4
Malteurs, brasseurs et distilleurs	....	....	21	....
Produits du tabac	1	....	3	2
Produits du caoutchouc	1	....	47	....
Vulcanisateurs	....	....	38	....
Produits animaux	95	6	2,816	289
Produits animaux alimentaires	59	....	1,527	62
Propriétaires et gérants	11	....	118	1
Contremaîtres et surveillants	....	....	62	1
Bouchers et abatteurs	20	....	912	....
Beurriers et fromagiers	20	....	137	1
Conserveurs, fumeurs, saleurs de viande	....	....	169	53
Opérateurs-fabriques laitières	5	....	68	3
Fourrures et pelleteries	10	2	302	116
Propriétaires et gérants	....	....	15	....
Pelletiers-couseurs, tanneurs, coupeurs	10	2	285	110
Cuir et produits en cuir	26	4	981	117
Propriétaires et gérants	2	....	58	....
Contremaîtres et surveillants	....	....	12	1
Cordonniers	18	1	570	1
Corroyeurs, jureurs et finisseurs	....	....	8	3
Coupeurs	....	....	26	1
Harnacheurs et selliers	6	....	172	1
Gantiers	....	3	31	76
Soigneurs de machines-chaussures	....	....	36	16
Tanneurs	....	....	29	....
Faiseurs de valise, courroies et sacs	....	....	10	2
Produits textiles	39	....	1,227	2,685
Textiles	....	207	55	24
Propriétaires et gérants	....	2	10	1
Finisseurs et calandreurs	....	....	7	7
Tisseurs	....	....	15	1
Produits textiles et vêtement	39	207	1,172	2,651

	Race française		Toutes races	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Propriétaires et gérants	2	2	139	8
Contremaîtres et surveillants	1	3	13	18
Coupeurs	7	3	144	18
Modistes-couturières	....	38	....	491
Apprentis modistes-couturières	....	2	....	11
Chapeliers	1	2	32	26
Tricoteurs	....	....	28	39
Modistes	....	4	....	73
Couseurs, opérateurs de couseuse-fabrique	....	57	137	894
Couseurs, couturières-hors de l'atelier	....	85	23	315
Tailleurs et tailleuses	16	8	599	115
Faiseurs de tentes, voiles et auvents	1	....	16	9
Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier; impression et édition	134	12	2,993	330
Produits du bois	67	1	1,000	12
Propriétaires et gérants	10	....	115	....
Contremaîtres et surveillants	3	....	28	....
Faiseurs de boîtes, paniers et caisses	5	....	56	5
Meubliers et ébénistes	7	....	166	....
Voituriers et charrons	....	....	28	....
Tonneliers	....	....	49	....
Finisseurs et polisseurs	....	....	39	2
Inspecteurs, trieurs et mesureurs	4	....	27	....
Scieurs	26	....	195	....
Rembourreurs	6	1	195	5
Sculpteurs et encadreurs	....	....	23	....
Tourneurs et planeurs-machinistes	3	....	86	....
Pulpe, papier et produits du papier	13	4	195	110
Propriétaires et gérants	1	....	34	....
Contremaîtres et surveillants	1	....	17	4
Préposés aux machines	1	....	14	....
Faiseurs de boîtes, sacs et enveloppes	2	3	63	95
Faiseurs de papier	2	....	22	....
Impression, édition et reliure	54	7	1,768	208
Propriétaires et gérants	1	....	206	5
Contremaîtres et surveillants	1	2	29	13
Relieurs	1	....	46	95
Typographes; imprimeurs	43	2	995	18
Electrotypeurs et stéréotypeurs	....	....	37	....

	Race française Homme	Race française Femme	Toutes races Homme	Toutes races Femme
Lithographes	....	....	38	1
Préposés aux machines	....	....	21	11
Pressiers et imprimeurs sur presse plate	3	....	146	....
Apprentis imprimeurs et relieurs	3	....	73	2
Graveurs mécaniques	....	....	74	1
Correcteurs d'épreuves	....	....	15	10
Produits des métaux	455	....	9,625	5
Produits de métaux	437	....	9,133	2
Propriétaires et gérants	28	....	405	....
Contremaîtres et surveillants	4	....	158	2
Forgerons, marteleurs et forgeurs	74	....	1,082	....
Apprentis forgerons	1	....	22	....
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs	13	....	369	....
Apprentis chaudronniers	....	....	18	....
Constructeurs et réparateurs de wagons	21	....	895	....
Soudeurs à l'électricité et à l'acétylène	12	....	175	....
Limeurs et aiguiseurs	4	....	52	....
Ajusteurs, assembleurs et monteurs	3	....	125	....
Ouvriers fondeurs	2	....	81	....
Préposés aux machines	4	....	76	....
Machinistes	44	....	1,467	....
Apprentis machinistes	1	....	95	....
Artisans	195	....	3,432	....
Réparateurs	7	....	89	....
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	4	....	198	....
Modeleurs	....	....	46	....
Polisseurs et embosseurs	1	....	10	....
Lamineurs	1	....	10	....
Outilleurs, poinçonneurs de matrices	1	....	23	....
Tréfileurs, étireurs et tresseurs de fil	2	....	18	....
Métaux précieux et galvanoplastie	10	....	238	3
Propriétaires et gérants	....	....	13	1
Bijoutiers, faiseurs et réparateurs de montres	6	....	203	1
Appareils électriques	8	....	254	....
Propriétaires et gérants	....	....	29	....

	Race française		Toutes races	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Faiseurs et réparateurs de batteries	....	....	34	....
Inspecteurs et éprouveurs	....	....	16	....
Assembleurs d'instruments et appareils	7	....	162	....
Produits des métalloïdes	**21**	**1**	**312**	**1**
Propriétaires et gérants	4	....	81	....
Contremaîtres et surveillants	1	....	30	....
Mouleurs, briquetiers et tuiliers	1	....	15	....
Coupeurs, tailleurs et sculpteurs de pierre	12	....	106	....
Produits chimiques et dérivés	**11**	**1**	**202**	**4**
Propriétaires et gérants	2	....	62	....
Contremaîtres et surveillants	....	1	13	2
Distillateurs et soigneurs d'alambic	1	....	10	....
Faiseurs de peinture et vernis	2	....	34	....
Artisans et ouvriers fondeurs	2	....	28	....
Produits divers	**5**	....	**264**	**29**
Propriétaires et gérants	2	....	38	1
Contremaîtres et surveillants	....	....	7	4
Faiseurs de brosses et balais	....	....	39	....
Matelassiers	....	....	59	15
Faiseurs d'instruments de musique	1	....	41	....
Faiseurs et réparateurs d'instruments scientifiques et professionnels	....	....	10	2
ECLAIRAGE ET ENERGIE ELECTRIQUES	99	....	1,729	....
Propriétaires et gérants	....	....	30	....
Contremaîtres et surveillants	....	....	13	....
Chauffeurs de chaudières	19	....	333	....
Opérateurs de dynamos, moteurs et tableaux-commutateurs	4	....	137	....
Préposés aux treuils, grues et monte-charge	20	....	244	....
Graisseurs de machines	2	....	32	....
Pompeurs	10	....	82	....
Mécaniciens de machines fixes	44	....	858	....
CONSTRUCTION	584	....	10,417	2
Propriétaires, gérants, constructeurs et entrepreneurs	40	....	754	2
Contremaîtres et surveillants	16	....	214	....
Maçons en brique et pierre	8	....	318	....
Charpentiers	260	....	4,141	....
Apprentis charpentiers	2	....	27	....
Finisseurs en ciment	....	....	46	....

	Nés français		Tous autres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Électriciens et installateurs	41		886	
Apprentis électriciens et installateurs	4		37	
Peintres, décorateurs et vitriers	108		2,520	
Apprentis peintres	1		25	
Plâtriers et lattiers	9		289	
Plombiers, tuyautiers et gaziers	47		774	
Couvreurs et ardoisiers	1		41	
Tôliers et ferblantiers	58		600	
Apprentis tôliers et ferblantiers	4		76	
Charpentiers et monteurs en acier et fer	6		96	
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	914	26	17,442	816
Transport en chemin de fer	718		7,348	8
Officiers de chemin de fer	1		380	
Chemins et haute direction tramway			26	
Contremaîtres, inspecteurs: chemin de fer	11		448	
Contremaîtres, inspecteurs: tramway			41	
Vendeurs de billets et chefs de gare	21		410	4
Bagagistes et messagers	6		150	
Serre-freins	36		344	
Conducteurs de tramway	4		115	
Chefs de mouvement	4		47	
Mécaniciens de locomotive	15		644	
Chauffeurs de locomotive	14		464	
Watchmen	9		459	
Employés chemin de fer	1		200	
Conducteurs de chemin de fer	11		312	
Contremaîtres de section et cantonniers	119		2,013	
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-ligne	27		400	
Hommes de cour	8		286	
Transport par eau	16		212	2
Gérants et officiers	1		14	
Capitaines, maîtres et pilotes	3		41	
Officiers mécaniciens	1		36	
Chauffeurs et graisseurs			27	
Éclusiers et bateliers	16		44	
Marins et matelots	2		44	

	[illegible]		[illegible]	
	Miehiä	Naisia	Miehiä	Naisia
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]			[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	[illegible]	
[illegible]			[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible]			[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

	Race française		Toutes races	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Propriétaires, gérants et officiers: gros, importations et exportations; agences commerciales	30		1,817	10
Chefs de rayon et contremaîtres	6	1	231	20
Agents d'annonces	3		158	17
Encanteurs et évaluateurs			48	
Courtiers et agents	11	2	572	16
Encaisseurs	2		158	1
Commis-voyageurs	12		514	3
Investigateurs de crédit	2		125	2
Décorateurs, drapiers et étalagistes	2		72	4
Camelots et colporteurs	1		302	2
Inspecteurs, mesureurs et échantillonneurs	9		385	60
Vendeurs de journaux	5	1	60	1
Agents acheteurs et acheteurs	20		721	9
Agents de vente, démarcheurs, démonstrateurs	160	3	2,744	78
Vendeurs et vendeuses	178	112	4,270	3,365
FINANCE, ASSURANCE	72	2	2,199	30
Officiers financiers	12		262	
Officiers de compagnies d'assurance	4		282	1
Agents d'assurance	42	1	1,012	16
Courtiers et agents d'immeubles	9		324	11
Courtiers en valeurs mobilières	6	1	207	2
SERVICE	944	2,370	18,024	27,448
Administration et défense publiques	76	2	2,436	27
Officiers du service public	24	1	174	11
Pompiers; département des incendies	16		276	
Officiers: armée, marine et aviation	4		49	
Autres rangs: armée, marine et aviation	13		460	
Agents de police et détectives	9	1	763	16
Service professionnel	264	891	6,431	7,783
Professionnels de l'agriculture	4	1	60	6
Architectes			44	
Artistes, professeurs d'art, sculpteurs et peintres	8	4	134	61
Auteurs, rédacteurs et journalistes	2	1	204	40

	Race française		Toutes races	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Chimistes, analystes, métallurgistes	6	4	201	11
Ingénieurs civils et arpenteurs	10	....	338	....
Membres du clergé et prêtres	120	....	748	5
Dentistes	5	....	233	2
Dessinateurs et traceurs	2	....	134	1
Ingénieurs en électricité	3	....	120	....
Professionnels de la santé	1	5	35	95
Juges et magistrats	3	....	38	....
Avocats et notaires	19	....	608	4
Bibliothécaires	1	2	8	56
Ingénieurs mécaniciens	3	....	62	....
Ingénieurs des mines	1	....	41	....
Missionnaires	7	1	35	27
Musiciens et professeurs de musique	22	35	384	333
Frères et sœurs	13	203	15	312
Infirmières graduées	....	106	....	1,546
Élèves-infirmières	....	52	....	908
Officiers-corporations industrielles	2	....	35	1
Opticiens	....	....	41	....
Ostéopathes et chiropracteurs	....	....	42	4
Photographes	7	3	150	47
Médecins et chirurgiens	25	1	620	27
Professeurs et principaux de collèges	21	....	130	10
Œuvres religieuses	4	36	54	87
Œuvres sociales	3	6	47	74
Professeurs-danse et culture physique	1	....	44	35
Instituteurs-écoles	60	408	1,468	4,020
Vétérinaires	4	....	95	....
AMUSEMENTS	26	6	602	96
Propriétaires et gérants-théâtres et agences théâtrales	4	....	106	....
Propriétaires et gérants-autres amusements	3	....	141	1
Acteurs et actrices	2	3	12	16
Acteurs forains et sportifs	4	....	56	1
Machinistes et opérateurs de cinéma	6	....	122	....
Musiciens	4	2	30	67
SERVICE PERSONNEL	462	1,436	7,217	19,007
Gérants d'hôtel et hôteliers	38	2	313	21
Tenanciers de maison de logement ou de pension	20	74	196	1,289

	Race française		Toutes races	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Tenanciers de restaurant, café, taverne	10	2	444	77
Barbiers, coiffeurs et manucures	96	37	997	672
Apprentis barbiers et coiffeurs	1	2	4	24
Chasseurs, porteurs non dans chemin de fer	13	7	323	8
Cireurs de chaussures	2	....	89	....
Nettoyeurs et femmes de peine	5	12	84	224
Cuisiniers	54	89	964	526
Domestiques	18	866	289	12,061
Hommes d'ascenseurs	21	1	367	9
Gouvernantes, matrones, maîtres d'hôtel	2	204	76	2,338
Concierges et bedeaux	59	4	1,658	65
Gardes-malades, infirmiers	22	46	118	285
Entrepreneurs de pompes funèbres	3	....	79	1
Garçons et filles de table	56	83	934	1,337
Gardiens	37	....	756	....
Laveurs de vitres	1	....	61	....
Buanderies; nettoyage, teinturerie et pressage	**14**	**35**	**668**	**535**
Propriétaires et gérants	1	....	122	....
Contremaîtres et surveillants	1	....	11	10
Nettoyeurs et teinturiers	2	1	94	42
Repasseurs et presseurs	3	6	119	140
Opérateurs de laveuses et de séchoirs	....	....	20	24
Buandiers	7	28	302	319
COMMIS DE BUREAU	**299**	**256**	**10,691**	**8,149**
Comptables et vérificateurs	29	1	1,485	50
Teneurs de livres et caissiers	53	39	1,355	1,035
Mécanographes	2	7	32	235
Sténographes et dactylos	11	123	255	4,639
Autres employés de bureau	204	86	7,564	2,190
OUVRIERS SANS METIER (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	**1,287**	**4**	**16,014**	**187**
NON SPÉCIFIÉS	**9**	**1**	**117**	**19**

TABLE DES MATIERES